



Mali

Rapport Annuel de Résultats 2015

UNDAF+ (2015-2019)



Publié par le Système des Nations Unies au Mali
Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
MINUSMA, Immeuble MAGANE
Rue 39 (Rue du PNUD), Badalabougou Est, Lot N°2704,
Bamako, MALIP 120 Bamako, Mali
Tél: +223 44 98 03 00

Avant-Propos

Le Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2015 - 2019 signé avec le Gouvernement du Mali constitue le cadre de planification de référence des activités de développement des Nations Unies aligné sur les priorités nationales du pays.

Les Agences, Fonds et Programmes et la MINUSMA se sont engagés à soutenir, dans le cadre de l'UNDAF+, le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités en faveur du retour à la paix, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable.

Au terme de l'année 2015 qui est la première année du cycle, il est utile de dresser l'état des progrès réalisés et d'en tirer les enseignements qui s'imposent.

Le présent rapport annuel offre l'opportunité au Gouvernement et au Système des Nations Unies d'apprécier les avancées sur les cinq résultats stratégiques visés et spécifiquement les contributions des Nations Unies aux défis de développement du Mali. Il permet également aux parties prenantes de s'interroger sur le cadre partenarial dans la réalisation des résultats et particulièrement au SNU de s'assurer du niveau de cohérence et de synergie dans ses interventions.

Nous voudrions à cette occasion saluer les efforts accomplis dans la mise en œuvre du chantier de « Unis dans l'action » (DaO) dont l'élaboration du présent Rapport conjoint des Nations Unies en constitue une illustration forte.

Nous restons convaincus que cette dynamique de l'Unité dans l'action favorisera à terme une réalisation optimale des résultats escomptés au bénéfice des populations du Mali désireuses de retrouver la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité.

Le Gouvernement sait pouvoir compter sur l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers et notamment sur la contribution des Nations Unies à l'émergence du Mali.

Nous souhaitons vivement que les enseignements tirés de cette première année de mise en œuvre de l'UNDAF+ servent à réajuster les orientations stratégiques devant aider à accroître les performances sur le reste du cycle programmatique 2015-2019.

Mbaranga Gasarabwe
Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général
des Nations Unies pour la MINUSMA
Coordonnatrice Humanitaire et Coordinatrice
Résidente du Système des Nations Unies au Mali

Abdoulaye DIOP
Ministre des Affaires Etrangères,
de la Coopération Internationale
et de l'Intégration Africaine



Au service
des peuples
et des nations



UNMAS



wfp.org/fr



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



MINUSMA



IOM • OIM



UNOPS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

TABLE DES MATIÈRES



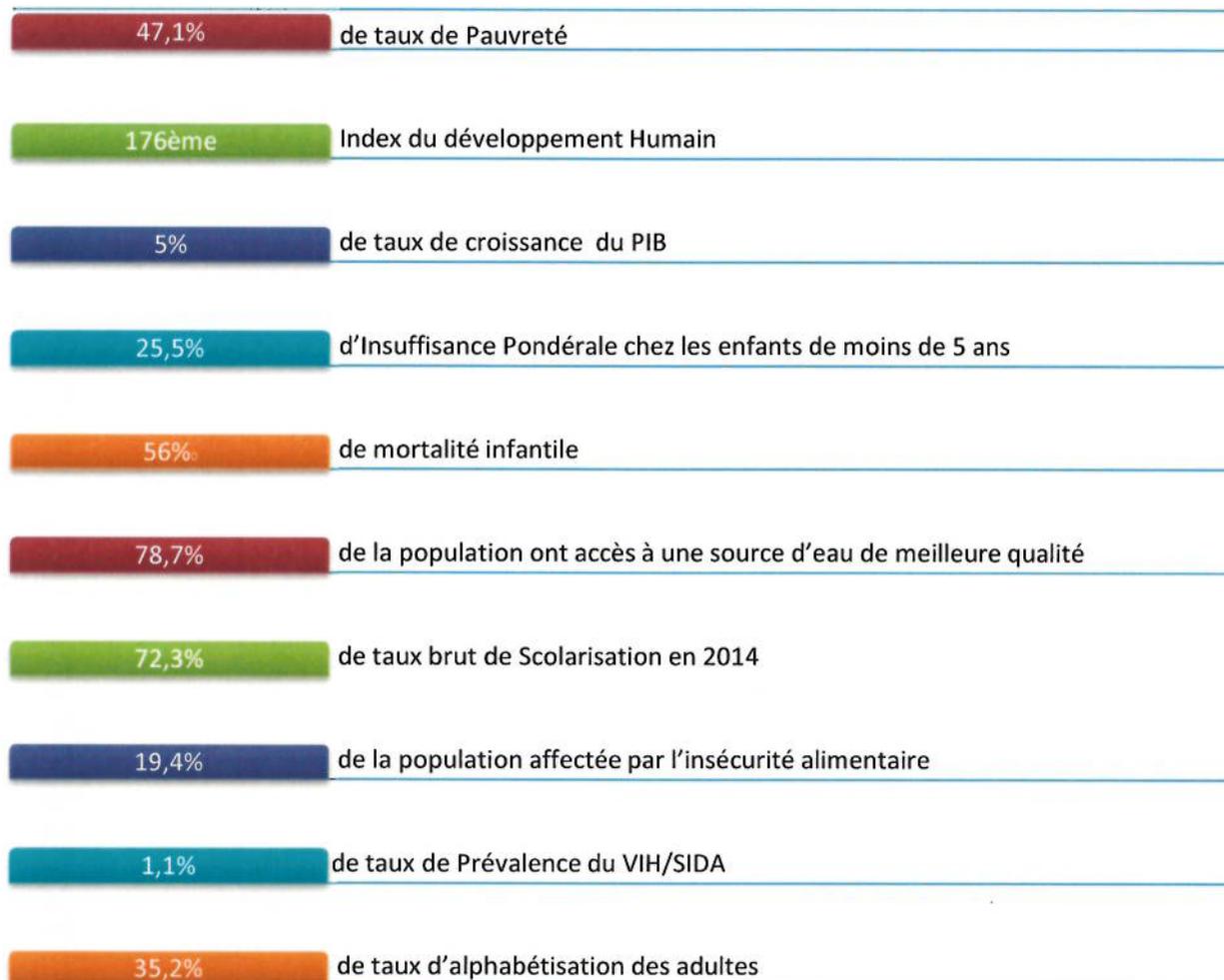
Liste des sigles et abréviations	iv.
Le Mali en chiffres	vi.
Résumé Analytique	P. 01
Principales tendances en matière de développement	P.06
Progrès vers la réalisation des résultats de l'UNDAF+ et la contribution des Nations Unies	P.09
Axe 1. Renforcement de la sécurité, de la paix et de la réconciliation nationale	P.10
Axe 2. Promotion de la bonne gouvernance	P.17
Axe 3. Accès aux services sociaux de base de qualité	P.21
Axe 4. Croissance inclusive et développement durable	P.27
Résultats d'«Unis dans l'action »	P.32
Résultats d'«Unité dans la communication»	P.34
Présentation des éléments financiers	P.35
Enseignements tirés et perspectives	P.37
Annexe : Progrès réalisés par rapport au Cadre de résultats du Programme unique	P.40

Liste des sigles et abréviations

ACC	Adaptation au Changement Climatique	NINA	Numéro d'Identification Nationale
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi	OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
ARV	Anti Rétroviraux	ODD	Objectifs de Développement Durable
BPPS	Bureau for Policy and Programme Support	OGE	Organisation Générale des Élections
CC	Consultations Curatives	OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
CCAC	Convention sur Certaines Armes Classiques	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CCO	Centre de Coordination des Opérations NEDEX	OMT	Équipe de Gestion des Opérations
CDAPH	Convention relative aux Droit des Personnes Handicapées	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	OSC	Organisation de la Société Civile
CENI	Commission Électorale Nationale indépendante	PAM	Programme Alimentaire Mondial
CEP	Champ École Paysan	PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
CFP-AA	Centre de Formation Professionnelle et d'Assistance à l'Artisanat	PDARN	Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord
CNALPC	Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre	PDESC	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable du Mali	PF	Planification Familiale
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CSCOM	Centre de Santé Communautaire	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	PRODEC	Programme Décennal de l'Education
CSREF	Centre de Santé de Référence	PRODESS	Programme de Développement Social et Sanitaire
CPS	Chimio-Prévention du paludisme Saisonnier	PROSEA	Programme Sectoriel Eau et Assainissement
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Cadre des Affaires	PSI-MALI	Population Service International
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation	PTME	Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH
DCPND	Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation	PVVIH	Personnes Vivant avec le Virus Immunitaire de l'Homme
DDR	Démobilisation Désarmement et Réintégration	QIP	Quick Impact Projects « Projets à Impacts Rapides »
		RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'État Civil

DMU	Dispositif Minimum d'Urgence	RCO	Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
DSRSG-RC-HC	Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies pour la MINUSMA, Coordonnatrice Humanitaire et Coordonnatrice	EF-REDES	Estimation des Flux de Ressources et des Dépenses Nationales de Lutte Contre le VIH/SIDA et les IST
EDS	Enquête Démographique et de Santé	REG	Restes Explosifs de Guerre
EEI	Engins Explosifs Improvisés	RELE	Révision Exceptionnelle des Listes Électorales
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages	RVC	RVC: Réduction de la Violence Communautaire
ENSAN	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	SIAN:	Semaine d'Intensification des Activités de Nutrition
FAMA	Forces Armées Maliennes	SONU	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	TB/VIH	Tuberculose/Virus Immunitaire de l'Homme
FMDS	Forces Maliennes de Défense et de Sécurité	TB-MR	Tuberculose Multi Résistante
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunization (Alliance Mondiale pour les Vaccins et la Vaccination)	TS	Travailleuses du sexe
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs	UDI	Usagers de Drogue Injectable
HACT	Approche Harmonisée de Transfert de Cash	UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fonds d'équipement des Nations Unies)
IEDA	International Emergency and Development Aid	UNCG	Groupe inter agences de communication
INSTAT	Institut National de la Statistique	UNDAF+	Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement
JFFLS	Junior Farmer Field and Life School	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
MAT	Ministère de l'Administration Territoriale	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
MGF/E	Mutilation Génitale Féminine/Excision	UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples	UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
MIEC	Mission d'Évaluation Conjointe au nord du Mali	UNIET	Équipe Électorale Intégrée des Nations Unies
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali	UNMAS	Service de lutte anti-mines des Nations Unies
MSM	Men Having Sex with Men (les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes)	UNOPS	United Nations Office for Project Services (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)
MTN	Maladies Tropicales Négligées	VAA	Vaccin Anti Amarile
MVE	Maladie à virus Ebola (MVE)	VBG	Violence Basée sur le Genre
NEDEX	Neutralisation Enlèvement et Destruction des Explosifs	VIH/SIDA	Virus de l'Immuno Déficience Humaine/Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis
		WASH	Water Sanitation and Hygiene (Eau Hygiène Assainissement)

Le Mali en chiffres - 2015



Source : Rapport National de Suivi des OMD. ODHD, 2015

Résumé Analytique

Les Nations Unies et le Gouvernement du Mali se sont engagés à travers la signature du Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2015-2019 à appuyer les efforts pour la paix et le développement socioéconomique du pays. Quatre axes stratégiques sont retenus pour la mise en œuvre des interventions des Nations Unies :

- ❑ Renforcement de la sécurité, de la paix et de la réconciliation nationale ;
- ❑ Renforcement de la gouvernance ;
- ❑ Accès aux services sociaux de base de qualité ;
- ❑ Croissance inclusive et développement durable.

Les ressources affectées à la mise en œuvre de l'UNDAF+ sont estimées à environ 1 milliard 137 millions USD. L'année 2015 marque la première année de la mise en œuvre de l'UNDAF+ qui affiche des progrès à des degrés divers vers la réalisation des effets escomptés.

Axe 1 : Dans le domaine de la Paix, la Sécurité et la Réconciliation, les Nations Unies ont contribué à réaliser en 2015 des progrès dans la construction de la paix et la stabilisation du Mali marquée notamment, par la tenue des dialogues politiques inclusifs, la signature de l'Accord de paix, la réalisation des réformes au sein des institutions concernées par l'accord de paix. Des initiatives appuyées par les Nations Unies ont permis de renforcer la cohésion sociale au niveau communautaire. Dans le secteur de la justice transitionnelle et du dialogue communautaire inclusif, des initiatives encourageant une coexistence pacifique et le respect des droits humains ont été soutenues.

	2014	2015
Nombre d'incidents de sécurité	722	1098
Nombre des personnes déplacées internes	126.249	49.883
Nombre de réfugiés	140.033	140.129
Cas de violations des droits de l'homme	DND	225

Globalement les avancées enregistrées sur les indicateurs de progrès vers la réalisation des effets 1 et 2 sont diversement appréciables. Le nombre d'incidents de sécurité en 2015 a augmenté dans le pays de 52% passant de 722 en 2014 à 1.098 en 2015. Le nombre des personnes déplacées internes s'est sensiblement réduit passant de 126.249 en 2014 à 49.883 en 2015. Par contre le nombre de réfugiés est resté quasi stationnaire (140.033 en 2014) avec même une légère hausse (140.129 en 2015) due aux violences notamment communautaires. Sur les cas de violations des droits de l'homme, 225 cas ont été enregistrés en 2015.

Deux défis ont limité les possibilités d'opérationnalisation des objectifs de l'Accord de paix et d'initiatives qui auraient pu contribuer à avancer plus rapidement sur les deux premiers Effets du Plan Cadre Intégré (UNDAF+), en particulier concernant le démarrage des activités de DDR et le cantonnement, la réforme du Secteur de sécurité, et les activités concrètes attendues de la CVJR. Le premier défi concerne les avancées politiques et institutionnelles limitées pour la mise en œuvre de l'Accord de paix et notamment la mise en place des autorités intérimaires. Le second est de nature sécuritaire, puisque la fin du conflit entre les groupes armés signataires et le Gouvernement n'a pas signifié la fin des menaces et des attaques dans le Nord. Le lent redéploiement des forces de défense et de sécurité maliennes sur l'ensemble du territoire, ainsi que les retards pris dans l'opérationnalisation des patrouilles mixtes et du cantonnement ont favorisé l'insécurité dans le nord du pays. La région de Kidal fait face à une situation particulière, en raison de l'absence des autorités

de l'Etat. Les groupes terroristes restent très actifs et visent particulièrement les communautés étrangères. Les tensions inter communautaires et les sentiments de marginalisation politique, économique et sociale, favorisent la création de milices d'auto-défense et les recrutements par les groupes armés. En conséquence, l'insécurité s'est étendue à d'autres parties du territoire, y compris le centre du Mali.

Axe 2 : En matière de renforcement de la gouvernance, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la mise en œuvre des activités en lien avec le renforcement des capacités des institutions étatiques, nationales et locales, afin qu'elles puissent exercer de manière plus efficace leurs missions de service public. Ces progrès sont aussi marqués par la poursuite de la déconcentration avec la création de nouvelles circonscriptions administratives dans les régions du Nord du Mali et l'identification des nouvelles autorités en conformité avec les engagements de l'Accord pour la Paix en vue de rapprocher davantage l'Administration des populations et raviver la confiance réciproque. À cela s'ajoutent, d'une part, l'accroissement des capacités des Institutions Parlementaires dans l'examen et le contrôle de l'action gouvernementale et des réformes institutionnelles induites par l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, et d'autre part, la création d'une plateforme de dialogue et de concertation des femmes des partis politiques en vue de mitiger les défis liés à une plus grande représentativité des femmes dans les processus électoraux et les sphères politiques en plus d'une loi instituant le quota de 30% en matière de représentativité du genre dans les postes nominatifs et électifs.

Cependant, en termes de progrès vers la réalisation de l'effet 3 de l'UNDAF+, certains indicateurs font apparaître une progression faible. En matière de gouvernance démocratique, le Mali enregistre une légère régression en passant d'un score de 50.7 comme situation de référence en 2014 à 48.7 selon l'Index d'analyse de Mo Ibrahim publié en Octobre 2015. Les données collectées démontrent une régression de 4% dans la perception du public par rapport au fonctionnement de la démocratie, qui est de 57% fin 2015, comparativement à la situation de référence de 2014 (61%). Le transfert des ressources du budget vers les collectivités territoriales a connu une nette progression (7%) passant de 3.1% à 11% en 2015 pour une prévision de 30% à l'horizon 2019.

Axe 3 : S'agissant de l'accès aux services sociaux de base, des avancées majeures sont globalement notées en 2015 dans les domaines de la santé maternelle, du mariage précoce, de la lutte contre le VIH/SIDA. Toutefois certains indicateurs présentent une situation critique.

En matière de prévalence contraceptive, la cible 2019 de 15% est dépassée avec un niveau de réalisation de 16%¹ en 2015 ; la prévalence de l'excision chez les femmes âgées de 15 à 49 ans a fortement reculé passant de 91% en 2013 à 83% en 2015 montrant un progrès significatif vers la cible 2019 fixée à 65%. Dans le domaine de la santé maternelle, le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié est passé de 56% en 2013 à 60% avec les matrones (le taux est de 44% sans les matrones) en 2015 donnant une bonne perspective de la réalisation de la cible 2019 qui est de 65%. S'agissant du mariage précoce, l'indicateur affiche une valeur en 2015 de 52% dépassant déjà la cible visée de 58% en 2019.

Dans le domaine de la malnutrition chronique, il est enregistré une détérioration de la situation avec un taux de 30% en 2015 (MICS Mali 2015) contre 28% en 2014 (SMART). La perspective de la réalisation

¹ Source : MICS Mali 2015

de la cible de 23% en 2019 appelle davantage d'efforts du gouvernement et des partenaires impliqués dans les initiatives visant à lutter contre la malnutrition chronique.

En matière de lutte contre le VIH/SIDA, le taux de prévalence² est en bonne perspective avec un taux de 0,6% chez les jeunes de 15 à 19 ans et de 1,0% chez ceux de 20 à 24 ans pour une cible totale visée de 0,6% en 2019. Le Taux de couverture en ARV chez les adultes et enfants infectés par le VIH en fin 2015 a augmenté chez les adultes avec un taux de 43% en 2015 contre 30,6% en 2014 et une cible de 90% visée à l'horizon 2019. Chez les enfants, il est enregistré une avancée significative avec un taux de couverture en ARV de 99,2% en 2015 contre une situation de référence de 77,3% en 2014 et un objectif de 85% en 2019. La couverture en PTME s'est également améliorée en passant de 28,9% en 2014 à 33% en 2015.

Dans le secteur de l'éducation, le taux d'achèvement du primaire s'est aussi détérioré passant de 59% en 2010 à 48% en 2015 contre une cible visée de 70% en 2019. Par contre le taux de préscolarisation affiche un progrès satisfaisant de 1,4 point passant de 3,6% à 5% en 2015 pour une cible visée de 10% en 2019. Le taux brut de scolarisation au primaire a connu une progression pour les filles et se situe à 71³% en 2015 contre 64% (situation de référence). Cette augmentation de la scolarisation est moins évidente pour les garçons chez qui on note seulement une augmentation d'un point de pourcentage passant de 76% pour la situation de référence à 77% en 2015. Malgré les augmentations constatées, des efforts restent à faire pour atteindre la cible de 90% en 2019.

	2012	2014	2015	Cible 2019
Prévalence contraceptive	10%		16%	15%
Prévalence de l'excision chez les femmes âgées de 15 à 49	2012/13 91% en		83%	65%.
Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié	2012/2013 56% en		60%	65%.
Mariage précoce			52%	58%
Malnutrition chronique		28%	30%	23%
Taux de prévalence VIH/SIDA chez les jeunes de 15 à 19 ans			0,8%	0,6%
Taux de couverture en ARV adultes infectés par le VIH		30,6%	43%	90%
Taux de couverture en ARV des enfants infectés par le VIH		77,3%	99,2	85%
Couverture en PTME		28,9%	33%	
Taux d'achèvement du primaire		59%	48%	70%
Taux de préscolarisation		3,6%	5%	10%
Taux brut de scolarisation au primaire		64%	71%	90%

² La source pour la prévalence du VIH : EDS 2012/2013.

³ Sources EMOP 2015, INSTAT Mali



Axe 4 : Sur la Croissance Inclusive et le Développement durable, la première année de mise en œuvre de l'UNDAF+ a été marquée par des progrès significatifs en rapport avec la croissance économique, une légère baisse du taux d'insécurité alimentaire et du taux de chômage. Les différents appuis dans le domaine de la fourniture d'intrants, de création d'emplois et de mise en place d'activités génératrices de revenus ont permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs cadres de vie. La croissance économique est passée de 1,7% en 2013 à 5% en 2015. Le taux d'insécurité alimentaire enregistre une légère baisse passant de 24,4% en 2014 à 24% en 2015. Le taux de pauvreté par contre, s'est accru passant de 43,6% en 2013 à 47,1% en 2015 rendant hypothétique la cible de 21% visé à l'horizon 2019. Le taux de chômage a connu une légère baisse passant de 10% en 2013 à 9,6% en 2015.

FINANCES : Sur le plan de l'exécution financière, la mise en œuvre de l'UNDAF+ en 2015 affiche un taux d'absorption de 74%, soit un total de 76 867 685 US D dépensé sur un budget planifié de 103 283 262 US D.

SERVICES COMMUNS : Les réalisations majeures en matière de services communs en 2015 concernent la mise en place du Centre des opérations de télécommunications (Network Operations Center NOC), la réalisation des macros et micro évaluations dans le cadre du HACT, l'opérationnalisation d'une clinique de niveau 1 pour le staff UN, la mise en place d'une base de données des fournisseurs, et la réalisation des enquêtes mandataires.

COMMUNICATION CONJOINTE : Dans le domaine de la communication conjointe des Nations Unies, diverses activités concernant les événements, les relations media, les media sociaux et le renforcement des capacités ont été réalisées permettant de renforcer la coopération inter-agences dans le domaine

de la communication et d'accroître la visibilité médiatique des activités des Nations-Unies au niveau national et régional.

LEÇONS APPRISSES : Divers enseignements sont tirés de la première année de mise en œuvre de l'UNDAF+ appelant à des actions particulières en termes d'ajustements, de renforcement de la sécurité, de consolidation de la synergie inter agences dans la planification et la mise en œuvre et de plaidoyer auprès du gouvernement et acteurs du conflit pour une accélération de la mise en œuvre de l'accord de paix. Le Plan Cadre Intégré pourra être ajusté en fonction des développements politiques, institutionnels et sécuritaires, tout en préservant sa cohérence et sa vision pour 2019. Cela requiert une concertation entre la MINUSMA et l'Equipe pays avec les partenaires gouvernementaux avant la revue à mi-parcours de l'UNDAF+.

1. Principales tendances en matière de développement

Le Mali a connu en 2015 des événements majeurs, au plan politique avec la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation le 20 juin 2015 ; au plan sécuritaire avec un nombre croissant d'attaques menées par des groupes armés terroristes; et au plan économique avec la tenue de la Conférence de Paris pour la relance économique et le développement du Mali.

Les interventions des Nations Unies visent à appuyer le Gouvernement à faire face à ces défis, notamment celui du retour de la paix et de la sécurité, la cohésion sociale, le redéploiement de l'administration au Nord, la stabilisation et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Ainsi les Nations Unies ont participé aux côtés des autres Partenaires Techniques et Financiers et du Gouvernement à l'élaboration de la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord. Elle prévoit un plan d'actions d'urgence pour les Régions de Mopti, Tombouctou et Gao. Cette stratégie est basée sur les conclusions de la Mission d'Évaluation Conjointe au nord du Mali (MIEC) lancée en juillet dans la foulée de la signature de l'Accord de paix et dont le rapport a été finalisé en Novembre 2015.

Paix, Sécurité et Réconciliation Nationale

Le Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) ont été mis en place conformément à l'accord. La mise en œuvre effective de l'accord pour la paix connaît toutefois des retards. Le démarrage effectif des patrouilles mixtes et du cantonnement ainsi que la mise en place des autorités intérimaires restaient à opérationnaliser fin 2015.

L'année 2015 est marquée par la signature de l'Accord de Paix et de Réconciliation au Mali et les efforts pour sa mise en œuvre à l'échelle nationale, régionale et locale.

Le contexte sécuritaire dans le pays ne s'est pas amélioré de façon sensible dans les régions du Nord au cours de l'année. Les interventions des acteurs de développement et humanitaires en ont été limitées dans les zones affectées par la violence et le redéploiement effectif de l'administration a fait face à de nombreux obstacles. Cela a concerné la plus grande partie des régions de Kidal, Gao, et dans une moindre mesure, Tombouctou. L'extension des attaques armées a concerné d'autres régions, y compris Mopti et Ségou. Le niveau d'alerte de sécurité à Bamako a également été relevé après l'attaque d'un restaurant en février et l'attaque de l'hôtel Radisson en novembre 2015.

Gouvernance

La Politique Nationale de Décentralisation pour 2015-2024 a été adoptée en mai 2015. Les Nations Unies ont contribué à renforcer les capacités des administrations et faciliter leur retour effectif par la réhabilitation des infrastructures de base et la dotation en équipements. Cependant, en dépit des mécanismes d'incitation mis en place par le Gouvernement pour encourager les fonctionnaires à se rendre sur leurs lieux d'affectation, le taux de redéploiement et la couverture complète dans les régions du Nord reste en deçà des attentes fin 2015. Pour des raisons de sécurité, la plupart des fonctionnaires qui travaillent dans les sous-préfectures ne sont pas retournés à leurs lieux d'affectation, et restent dans les capitales régionales et les préfectures.

La situation des droits de l'homme a également fait l'objet d'un suivi rapproché avec la publication de trois rapports sur la situation des droits de l'homme dont un portant sur l'année 2014 et deux sur des incidents impliquant les forces armées maliennes et les groupes armés.

En dépit des droits accordés aux femmes en vertu de la Constitution de 1992 du Mali et les diverses conventions internationales ratifiées par le pays, le statut de la femme demeure faible. Le parlement Malien compte seulement 9,5% de femmes, ce qui est au-dessous de la moyenne internationale de 40%. Cependant, une nouvelle loi adoptée en novembre 2015, imposant un quota de 30% de femmes dans les postes nominatifs et électifs donne espoir dans la parité et l'égalité des sexes.

Croissance Inclusive et Développement Durable

L'économie malienne a enregistré en 2015 un taux de croissance économique de 5% contre 7,2% en 2014. Le taux de pauvreté demeure élevé (47,1% en 2015) et près de 1,3% de la population soit 241.000 personnes ont eu besoin d'assistance alimentaire immédiate.

Le secteur de l'agriculture qui reste prépondérant avec une croissance de 8,3 % en 2015 contre 10,4% en 2014, souffre d'une faible productivité, nécessitant de multiplier les projets d'appui au développement du secteur. En outre, les problèmes fonciers demeurent en milieu rural et la gestion durable des terres n'est que partiellement assurée.

En matière d'emploi, les jeunes connaissent un taux de chômage d'environ 60 % chez les moins de 35 ans⁴. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. La durée moyenne de la période de chômage est de 48 mois.

Dans le domaine de la planification du développement, le Mali a adopté en 2015 avec le soutien des Nations Unies un document unique de référence qui est le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) intégrant les ODD. Ce nouveau cadre nécessite cependant d'être opérationnalisé et traduit en plan d'actions.

Quant à la politique budgétaire, elle a pris en compte la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire, l'Accord pour la paix et la réconciliation, l'engagement présidentiel d'allocation de 15% du budget au secteur de l'agriculture, le renforcement et la consolidation des acquis dans les secteurs sociaux, ainsi que des investissements structurants et productifs pour le développement.

Le montant total des ressources transférées aux collectivités territoriales pour l'exercice budgétaire 2015 a été de 170,9 milliards de FCFA. Ce montant transféré représente 15,3% des recettes budgétaires. Pour atteindre l'objectif de 30% en 2018, le Gouvernement prévoit le transfert de 16,7% en 2016 et de 24,7% des ressources budgétaires en 2017.

Les Nations Unies appuient le Gouvernement pour la mise en œuvre de réformes des finances publiques à travers l'application des directives du Cadre Harmonisé des Finances Publiques. Cette réforme se traduira par le passage du budget des moyens au budget programme.

Secteurs sociaux de base :

Le taux brut de scolarisation se situe à 74,1% en 2015 contre 72,3% en 2014 (EMOP 2015). Celui des garçons s'élevait à 76,8% contre 71,1% pour les filles. Le taux net de scolarisation se situe à 57,3% dans l'ensemble en 2015. L'abandon volontaire constitue le motif majeur de la déscolarisation dans l'enseignement fondamental où 33,3 % d'élèves affirment avoir abandonné de manière volontaire l'école ou par manque de moyen ou par désintérêt des parents. Seulement 33,1% de la population des 25 ans et plus savaient lire et écrire (45,1% des hommes et 22,2% des femmes). Par ailleurs, en raison

⁴Rapport du Secrétaire général S/2015/1030

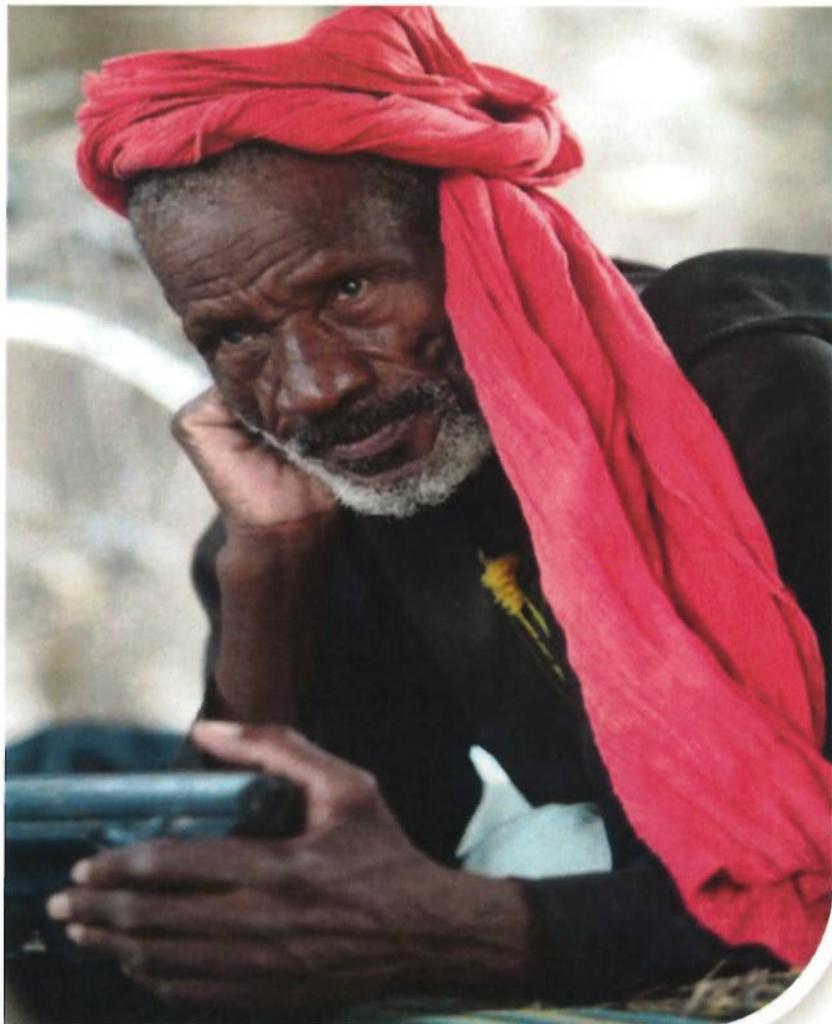
des problèmes sécuritaires, de nombreuses écoles sont restées fermées en 2015 dans les régions du centre et du nord du pays.

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable, 69% des ménages y ont accès en 2015 dont 93% en milieu urbain et 63% en milieu rural.

Dans le secteur de la santé, la prévalence du paludisme a été de 11,9 % au niveau national en 2015. Les enfants de moins de 5 ans ont été les plus touchés avec un taux de 17,4 %. En matière de couverture en infrastructures de santé, 80% de la population se trouvent à moins de 5 km d'un centre de santé contre 8,7% à plus de 15 Km. Cependant les problèmes d'accessibilité demeurent, liés surtout aux coûts des traitements.



2. Progrès vers la réalisation des résultats de l'UNDAF+ et Contribution des Nations Unies



AXE 1

PAIX, SECURITE ET RECONCILIATION NATIONALE

Effet 1: La paix et la stabilisation sont assurées à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions concernée et la promotion d'une coexistence pacifique et le respect des droits humains.

1. Progrès dans l'atteinte de l'effet

Les contributions des Nations Unies à la réalisation de cet effet visent à permettre l'édification de la paix et de la stabilité au Mali à travers :

- Le soutien au dialogue politique inclusif notamment la facilitation de la médiation et des négociations de paix entre le Gouvernement et les groupes armés ;
- L'appui à la réforme du secteur de la sécurité, à la démobilisation et à la réinsertion des ex-combattants ;
- La réduction des risques liés aux mines, restes explosifs de guerre (REG) et engins explosifs improvisés (EEI).

Il est escompté à travers la réalisation de cet effet, une réduction du nombre d'incidents de sécurité, du nombre de réfugiés et déplacés internes et du nombre de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Les avancées enregistrées pour cet effet en 2015 concernent principalement la signature de l'Accord de Paix et de Réconciliation au Mali et les efforts pour sa mise en œuvre à l'échelle nationale, régionale et locale. Cet accord de paix signé par la grande majorité des acteurs du conflit est inclusif et appelle

la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans les négociations. Sa mise en œuvre reste néanmoins un défi, notamment du fait de la difficulté de trouver un consensus sur des sujets tels que ceux relatifs à la réforme du secteur de la sécurité. Le processus de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR) des acteurs armés non-Etatiques a également été initié, mais peine à être mis en œuvre.

Ainsi, Nonobstant les efforts entrepris pour un retour à la paix et à la stabilité dans le pays, des difficultés subsistent et impactent sur les principaux indicateurs des progrès vers la réalisation de l'effet. Comme le tableau ci-contre l'indique, un nombre relativement élevé d'incidents sécuritaires sont survenus en 2015, en

accroissement de 52% par rapport à 2014. Depuis la signature de l'Accord de Paix au cours de l'année, un important flux de réfugiés et de personnes déplacées internes (PDI) sont retournés dans leurs régions mais

	2014	2015
Nombre d'incidents de sécurité	722	1098
Nombre des personnes déplacées internes	126.249	49.883
Nombre de réfugiés	140.033	140.129
Cas de violations des droits de l'homme	---	225

leur réintégration a été difficile à cause de la lenteur du retour des institutions publiques. Le nombre de personnes déplacées internes est passé de 126 249 en 2014 à 49 883 en 2015. Par contre, malgré le retour observé des réfugiés, le nombre de réfugiés est resté quasi stationnaire voire en légère augmentation, due aux mouvements liés aux violences notamment communautaires que le Mali a connues au cours de l'année. Les activités extrémistes se sont intensifiées, et se sont étendues à

Bamako et au sud du pays, mettant à risque les activités de stabilisation et de sécurisation du pays, ainsi que le redéploiement des Institutions. D'autre part, la présence d'engins explosifs continue de représenter une menace pour les populations civiles habitant dans les zones contaminées ou y retournant, les personnes déplacées, les acteurs humanitaires et de développement, ainsi que les forces nationales et internationales de défense et de sécurité. La période qui a suivi la signature de l'Accord de Paix et

Des mécanismes de dialogue politique et de médiation inclusifs sont améliorés à travers le renforcement des capacités techniques des institutions gouvernementales et des autres acteurs nationaux y compris les groupes armés. Certains des outils et techniques ont été utilisés au cours des négociations en vue de parvenir à un accord sur des questions telles que l'organisation des pourparlers.

de Réconciliation a été marquée par une baisse relative de l'ampleur des violations des droits humains. En revanche, les incidents restent nombreux : 225 cas ont été relevés sur l'année 2015, dont 113 concernent des femmes et 57 des enfants.

Globalement, les progrès politiques accomplis dans le cadre du processus de paix devront se traduire par des avancées dans le domaine du cantonnement et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR), processus lui-même dépendant d'une stratégie globale de réforme du secteur de la sécurité. A fin 2015, des efforts restaient encore à faire concernant la mise en place des commissions nationales de DDR et d'intégration. Ces commissions sont nécessaires pour le processus de cantonnement, l'établissement du nombre définitif de sites et de bénéficiaires et du nombre et de la composition des ex-combattants cantonnés ; ou encore pour l'établissement du nombre de bénéficiaires des projets de réhabilitation, de réinsertion, et de rapatriement ; et le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité maliennes à lutter contre la criminalité transnationale, les trafics et le terrorisme.

2. Réalisations majeures

Dans le domaine du dialogue politique, les contributions des Nations Unies ont permis une amélioration des mécanismes de dialogue politique et de médiation inclusifs à travers le renforcement des capacités techniques des institutions gouvernementales et des autres acteurs nationaux, y compris les groupes armés. Les résultats majeurs enregistrés concernent :

- ❖ L'établissement du Comité de suivi de l'accord et de ses organes techniques ;
- ❖ La décision prise par les chefs militaires de la Coordination et de la Plateforme pour l'arrêt des hostilités et des incursions dans les zones placées sous le contrôle de l'autre partie et garantir la libre circulation des civils et des biens, grâce à la médiation du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ;
- ❖ La coexistence pacifique entre les communautés de Goundam renforcée dans 20 localités du cercle grâce à l'appui des Nations Unies à l'organisation d'une caravane de la paix initiée par les responsables locaux élus et traditionnels. Le rétablissement de la confiance entre les membres de la communauté arabe, peulh, songhaï et touareg et les représentants du camp de réfugiés de Mbera en Mauritanie grâce à la conception et la diffusion de messages de paix ciblés ;
- ❖ Les partis politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition, les jeunes, les femmes et les chefs religieux, les media sont informés et sensibilisés sur l'accord de paix ;
- ❖ L'appropriation locale du processus de paix renforcée par une campagne nationale de sensibilisation sur l'accord pour la paix pour la communauté chrétienne du Mali (Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et San) avec 700 chefs religieux mis en capacité d'expliquer le contenu et la mise en œuvre de l'accord aux paroisses et communautés chrétiennes à travers le Mali.

En matière d'appui à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à la réforme du secteur de la sécurité, y compris la lutte contre les crimes transnationaux, les Nations Unies ont contribué au titre de l'année 2015 à la réalisation des résultats ci-après :

- ❖ Le renforcement des capacités des acteurs cibles relativement à la mise en œuvre de la loi d'orientation et de planification militaire pour la période 2015-2019 avec la formation de 575 membres de la Police nationale, de la gendarmerie, des services de protection civile et de la Garde nationale, dont 10 % de femmes ;
- ❖ Les acteurs de la société civile sensibilisés sur leur rôle dans la réforme du secteur de la sécurité ;
- ❖ Le renforcement des capacités de la nouvelle Unité judiciaire spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale ;
- ❖ L'amélioration de la communication et de la coordination des activités sécuritaires sur le terrain ainsi que la bonne organisation des réunions des services de sécurité grâce à la réhabilitation de deux salles par les Nations Unies en partenariat avec le Ministère de Sécurité ;
- ❖ La révision de la politique nationale des frontières ;
- ❖ Le démarrage des travaux de construction des sites de cantonnement ;
- ❖ 1 915 agents de sécurité ont bénéficié de 30 projets à impacts rapides ;
- ❖ L'élaboration d'une stratégie DDR pour lutter contre le recrutement des enfants par des groupes armés signataires et l'utilisation des écoles à des fins militaires ;

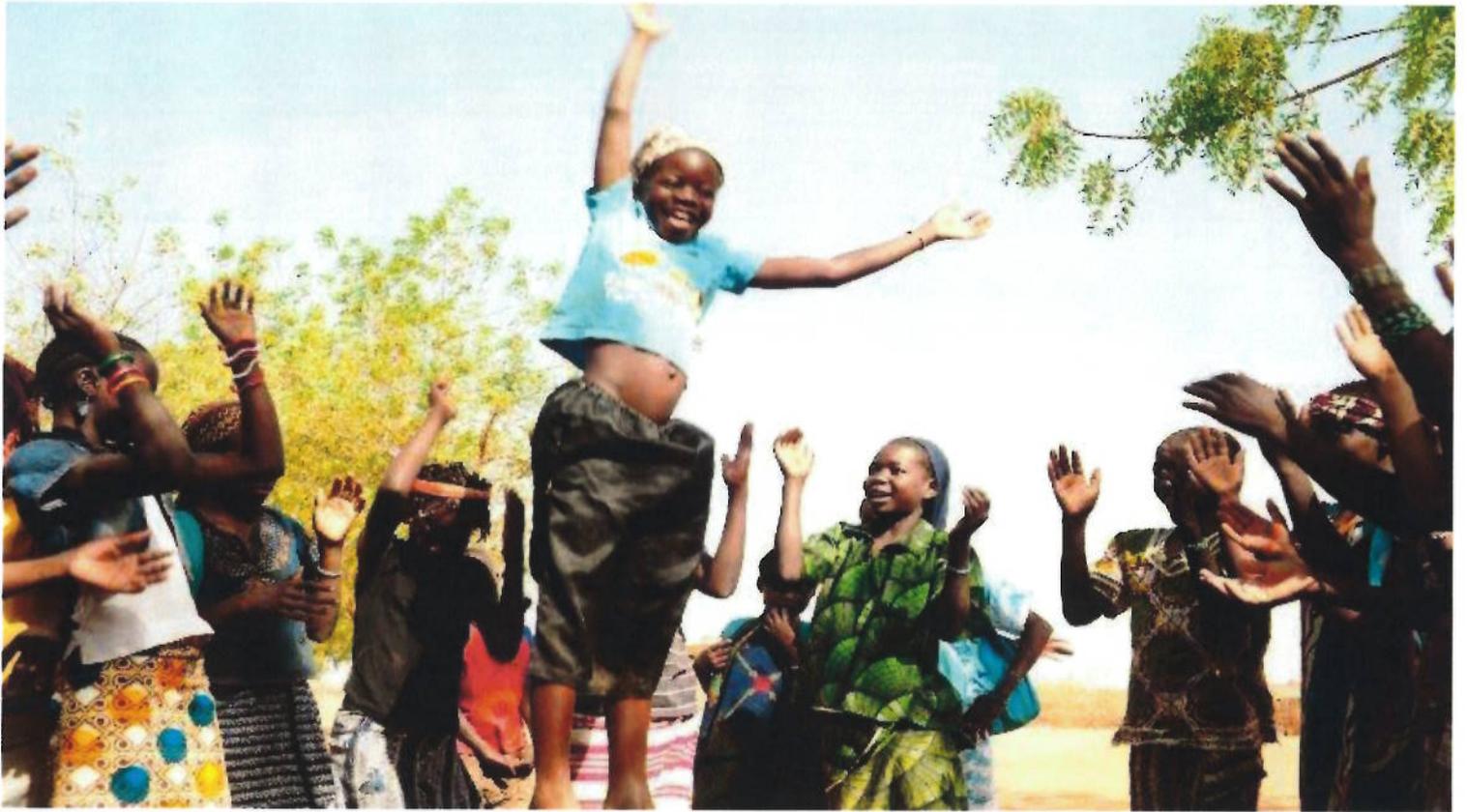
❖ Le développement d'un Centre de Coordination des Opérations (CCO), avec comme objectif

Principaux résultats dans le domaine de la lutte contre les engins explosifs :

- ✓ 401454 personnes sensibilisées aux risques posés par les engins explosifs dans 3 régions du Mali ;
- ✓ 224 personnes handicapées ont reçu un appui pour leur réadaptation physique (physiothérapie et prothèses) ;
- ✓ 160 personnes réinsérées dans la vie socio-économique, dont 88 étaient des victimes d'engins explosifs ;
- ✓ 120 membres des FMDS formés en NEDEX et 3 équipes rendues opérationnelles ;
- ✓ 51 membres de la Gendarmerie Nationale formés à la reconnaissance NEDEX constituant 23 équipes d'interventions ;
- ✓ 267 tonnes de munitions obsolètes détruites.

de doter les autorités maliennes d'une capacité de commandement et de coordination des interventions dans le domaine de la neutralisation, l'enlèvement et la destruction des explosifs (NEDEX), de gestion de l'information, ainsi que d'analyse et définition des priorités d'intervention. Dans ce cadre, 120 membres des FMDS ont été formés dans le domaine NEDEX. Trois équipes NEDEX de six membres de l'armée malienne sont déjà opérationnelles (formées et équipées), notamment dans les régions de Gao et de Tombouctou. Neuf autres équipes sont en cours de formation, dont quatre au niveau des forces nationales de sécurité.

Les Nations Unies ont aussi appuyé la mise en œuvre des traités régionaux et internationaux ratifiés par le Mali notamment CDAPH et CCAC. Les activités de dépollution et de sensibilisations aux risques auprès de la population ont permis une baisse significative des incidents impliquant des restes explosifs de guerre (REG). Les capacités des autorités maliennes dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et des munitions ont également été renforcées à travers la formation de 116 éléments des FMDS sur l'identification et le traçage des armes et munitions et la réhabilitation de dix armureries.



Effet 2: la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l'éducation pour la paix.

1. Progrès dans l'atteinte de l'effet

Les objectifs poursuivis par les Nations Unies à travers la réalisation de cet effet sont de contribuer à:

- Renforcer les capacités de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) ;
- Assurer la prévention et la gestion des conflits ;
- Promouvoir l'éducation à la culture de la paix et assurer la sauvegarde du patrimoine culturel et la promotion de la diversité culturelle.

Il est escompté à travers la réalisation de l'effet, l'évolution sur des indicateurs comme la réduction du nombre de conflits inter et intra-communautaires ; l'accroissement du pourcentage de personnes retournées dans les communautés cibles qui sont restées dans ces communautés ; l'évolution du pourcentage d'individus engagés dans un conflit qui ont utilisé les mécanismes locaux de dialogue et de résolution de conflits et du pourcentage d'individus qui croient que leurs communautés sont mieux outillées à gérer le conflit.

Au terme de la première année de mise en œuvre de l'UNDAF+, du fait de la nature de certains indicateurs qui requièrent comme méthode de collecte la réalisation de sondages et aussi du fait de l'absence de référence de base et de cibles pour la plupart des indicateurs, la mesure des progrès vers l'atteinte de l'effet apparaît relativement difficile. Toutefois, la réalisation des produits permet de noter des avancées.

2. Réalisations majeures

Dans le domaine de la justice transitionnelle, les Nations Unies ont apporté une assistance technique au Gouvernement malien, notamment à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et au Ministère de la Réconciliation Nationale. Cela a contribué à :

- ❖ Une meilleure représentation décentralisée de la Commission sur le terrain parmi les populations touchées par des crises ;
- ❖ La nomination du Président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et des 14 membres (dont 4 femmes et 7 représentants de la société civile) effective avant la fin de l'année.

En matière de dialogue inter et intra-communautaire, pour continuer à prévenir et régler les conflits intercommunautaires et favoriser le dialogue entre les communautés, les Nations Unies ont soutenu le dialogue entre les parties prenantes pour la réconciliation et la cohésion sociale via la sensibilisation auprès des autorités locales, des communautés, des chefs religieux et des représentants de la société civile. Cela a permis :

- ❖ La tenue à Bamako et dans les régions de Gao, de Kidal et de Tombouctou d'une série de dialogues de réconciliation intra et intercommunautaires, auxquels ont participé tous les groupes arabes et Touaregs ainsi que les Foulani ;
- ❖ La mise en œuvre des mécanismes de dialogue intercommunautaire et intracommunautaire dans 8 Cercles à travers le pays ;
- ❖ L'organisation par le Ministère de la Réconciliation Nationale dans plusieurs régions d'une série de dialogues intercommunautaires dont 18 réunions avec 24 assistants chargés de la liaison avec les populations locales ;
- ❖ Les capacités des Réseaux des Sages, des leaders et élus locaux, des membres des groupes socioprofessionnels dans l'animation du dialogue intercommunautaire ont été renforcées au profit de 13 228 personnes dans la région de Tombouctou par 3 sessions de formations organisées ;
- ❖ Un espace d'échange d'une capacité de 400 personnes a été construit en vue de doter les communautés de la région de Gao d'un lieu public pour le dialogue politique et la cohésion sociale.

Dans la lutte contre la violence communautaire, les interventions des Nations Unies ont contribué à :

- ❖ La réduction des violences communautaires dans les régions de Gao, Kidal, Mopti et Tombouctou induite par la diminution du recrutement des jeunes à risque par les groupes armés et criminels dans les communautés touchées par le conflit ;
- ❖ La mise en œuvre d'autres initiatives comme la mise en place des comités de paix, de médiation et de surveillance dans 20 villages visant à améliorer la situation sécuritaire et à réduire les tensions entre les communautés dans la région de Mopti ;
- ❖ L'assistance alimentaire saisonnière à 27 132 personnes retournées au même titre que les populations hôtes pour faciliter leur installation et la cohésion sociale dans les zones de retour.

Dans le domaine de Promotion de l'éducation à la culture de la paix et la sauvegarde du patrimoine culturel, les Nations Unies ont apporté un appui significatif au pays au cours de l'année 2015.

En matière de sauvegarde du patrimoine culturel, le soutien des Nations Unies au patrimoine culturel et expressions culturelles impactés par la crise a permis :

- ❖ La réhabilitation des sites culturels notamment la reconstruction des 14 mausolées détruits ou détériorés et la réhabilitation de 3 bibliothèques privées de manuscrits anciens affectées par la crise ;
- ❖ Le renforcement des capacités des acteurs et professionnels régionaux et nationaux en charge du patrimoine culturel matériel et immatériel, l'élaboration d'une carte artisanat, la délimitation d'un site archéologique, et l'organisation de la conférence Paroles de sagesse ;
- ❖ Le renforcement d'un Réseau des Sages pour la réconciliation et la culture de la paix à Goundam.

L'éducation à la culture de la paix a donné lieu à des réalisations concrètes, telles que :

- ❖ L'élaboration d'outils et de supports pédagogiques destinés à enseigner l'importance de la paix dans les écoles de Tombouctou ;
- ❖ 3 639 enfants déscolarisés, dont 1 681 filles, ont aussi profité en 2015 d'un programme d'apprentissage accéléré incluant l'éducation à la paix ;
- ❖ Le dialogue politique avec les responsables de l'éducation des régions du nord du pays, la société civile, les députés ;
- ❖ Le renforcement des capacités de 105 formateurs et enseignants, 33 artisans et 110 jeunes ;
- ❖ La production d'outils didactiques et pédagogiques nécessaires à l'accroissement de la résilience ;
- ❖ La mise en place des mécanismes fonctionnels de coordination sur la situation Éducation en urgence aux niveaux national et régional ;
- ❖ 35.638 filles et garçons affectés par la crise ont bénéficié du Programme d'apprentissage Accéléré à travers notamment la distribution de kits scolaires, des cours de remédiation/rattrapage scolaire, l'appui à la réouverture des écoles et la mobilisation communautaire dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti ;
- ❖ Le renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou à travers le recrutement et la formation de 70 (24% de femmes) volontaires en matière d'éducation à la paix, de 537 personnes (294 femmes) en matière de gestion des conflits, médiation et explications du contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.
- ❖ 5358 personnes dont 3438 femmes ont été formées et sensibilisées à la paix et la cohésion sociale ;
- ❖ 200 leaders communautaires dont 64 femmes ont été aussi formés à la prévention, gestion, médiation des conflits et promotion de la cohésion sociale ;
- ❖ Le retour des enseignants déplacés, la réouverture des établissements scolaires et la participation de plus de 10 000 enfants dans des activités d'éducation à la culture de la paix.

100,000 filles et garçons au Nord du Mali sont retournés à l'école après une longue absence grâce à l'Apprentissage Accéléré, l'Éducation en Situation d'Urgence et l'Éducation à la paix mis en place par les Nations Unies.



AXE 2

PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Effet 3: Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'État de droit.

1. Progrès dans l'atteinte de l'effet

L'assistance des Nations Unies dans le domaine de la gouvernance vise à accompagner sur la période 2015-2019 les efforts du Gouvernement du Mali et d'autres acteurs parties prenantes (collectivités décentralisées, organes déconcentrés de l'Etat, institutions nationales, société civile, secteur privé, etc.) dans la réalisation du chantier de la réforme démocratique.

La contribution des Nations Unies permettra : (i) d'améliorer les capacités de l'Assemblée Nationale et des structures de contrôle des Finances publiques ; (ii) de renforcer les capacités de l'Etat, des OGE et OSC en vue de l'amélioration de la crédibilité des processus électoraux et d'une plus grande participation, notamment des femmes et des jeunes ; (iii) d'appuyer la réforme de la décentralisation et de la consolidation de la gouvernance locale ; (iv) d'accroître les capacités des OSC et des médias pour un meilleur contrôle citoyen; (v) de renforcer le fonctionnement des Institutions judiciaires et pénitentiaires ; (vi) et d'appuyer les mécanismes nationaux formels et informels de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Au terme de la première année de mise en œuvre de l'UNDAF+, des progrès significatifs ont été enregistrés dans l'atteinte de l'effet. Toutefois, certains indicateurs font apparaître une progression encore trop faible. En matière de gouvernance démocratique, le Mali enregistre une légère régression en passant d'un score de 50.7 comme situation de référence en 2014 à 48.7 selon l'Index d'analyse de Mo Ibrahim publié en Octobre 2015. Les données collectées démontrent une régression de 4% dans la perception du public par rapport au fonctionnement de la démocratie, qui est de 57% fin 2015, comparativement à la situation de référence de 2014 (61%). L'indicateur relatif aux élections n'a pu être renseigné, aucune élection générale n'étant organisée sur la période sous revue. Le transfert des ressources du budget vers les collectivités territoriales a connu une nette progression (7%) passant de 3.1% à 11% en 2015 contre une prévision de 30% à l'horizon 2019.

2. Réalisations majeures

En matière de renforcement des capacités de l'Assemblée Nationale et des structures de contrôle des finances publiques, les appuis des Nations Unies sur les capacités institutionnelles, opérationnelles et matérielles ont contribué à accroître les capacités de travail du Parlement. Comme résultats majeurs, on relève:

La loi instituant le quota de 30% en matière de représentativité des femmes dans la fonction publique constitue une avancée majeure vers l'équité et l'égalité du genre

- ❖ Une forte augmentation du nombre de lois votées par le parlement qui est passé de 10 lois votées en 2014 à 78 lois courant de l'année 2015. Les appuis des Nations Unies (sessions de formations, visites d'échanges dans la sous-région et au Parlement français, ateliers thématiques, plaidoyer, budgétisation sensible au genre) ont en effet permis aux 147 (dont 14 femmes) parlementaires de développer des compétences en matière d'examen et de vote des projets de Lois et dans la réalisation des initiatives de contrôle de l'action gouvernementale ;
- ❖ L'optimisation du fonctionnement de l'Assemblée nationale avec la mise à disposition du parlement d'un manuel de procédures comptable et financière et l'élaboration d'un plan stratégique qui met en exergue la vision et la mission de la Représentation Nationale jusqu'à l'horizon 2025 ;
- ❖ L'amélioration de la ligne de communication du Parlement avec les citoyens à travers l'institutionnalisation des restitutions des travaux parlementaires sur le terrain, grâce à la création d'un service de communication, d'un Site Web et l'élaboration d'une stratégie de communication.

Dans le domaine du renforcement des capacités de l'Etat, des OGE et OSC en vue d'accroître la crédibilité des processus électoraux et une plus grande participation, notamment des femmes et des jeunes, les appuis des Nations unies ont contribué à des avancées telles :

- ❖ Le vote de La loi instituant le quota de 30% en matière de représentativité du genre ;
- ❖ La disponibilité pour le gouvernement d'un Fichier électoral modernisé biométrique, et crédible grâce aux travaux complémentaires d'achèvement du Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC) ; Cette modernisation du système informatique a été rendue possible grâce à la mise en place d'unités de collecte des données de l'état civil dans les 703 communes du pays. Ainsi, 15.206.644 de maliens ont été insérés dans le système de l'état civil, dont 14.529.317 disposent d'un Numéro d'Identification National (NINA) attribué et 7.556.953

d'électeurs potentiels. En plus de cela, deux opérations de Révision Exceptionnelle des Listes Électorales (RELE) ont permis l'enrôlement d'environ 118.000 nouveaux électeurs soit une augmentation de 2, 17% de l'électorat par rapport aux données recueillies lors du RAVEC 2014.

Dans le domaine de la décentralisation et de la consolidation de la gouvernance locale, les appuis des Nations Unies ont aidé à des réalisations significatives comme :

- ❖ L'élaboration du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND) 2015-2024 qui est le cadre de référence de la politique de décentralisation pour les 10 prochaines années au Mali ;
- ❖ L'élaboration d'un programme de décentralisation inclusive pour la paix et la réconciliation pour appuyer la mise en œuvre du volet décentralisation de l'Accord de Paix et Réconciliation du Mali dont la décentralisation constitue la pierre angulaire.
- ❖ Le relèvement des capacités des collectivités territoriales dans les régions de Kidal, Tombouctou, Gao et Mopti affectées par la crise, à travers notamment : (i) la restauration de la capacité de travail des collectivités territoriales par la dotation d'équipements et de matériels pour les rendre plus fonctionnelles; (ii) le rétablissement de la capacité opérationnelle des centres de santé dans 7 municipalités ; (iii) l'amélioration de la distribution d'eau potable dans la commune de Mopti et (iv) le renforcement des capacités des femmes et des jeunes et de la société civile en matière de prévention et gestion des conflits et sensibilisation à la paix et la réconciliation.

Dans le cadre du renforcement des capacités des institutions publiques (au niveau national, régional, sectoriel) pour la planification et la programmation axées sur l'évidence, le S&E et la production des données statistiques comparables et désagrégées, les Nations Unies ont apporté un appui technique et financier au gouvernement qui a permis :

- ❖ L'élaboration du Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDARN) dont le document a servi de base aux processus de dialogue nationaux de haut niveau tels que les états généraux de la décentralisation et les assises du Nord ;
- ❖ Le renforcement des systèmes nationaux et sectoriels d'informations statistiques (Santé, Education, Protection, WASH, base de données Malikunnafo) à travers le «*Sector Information Management System* » ;
- ❖ La mise à disposition des décideurs et acteurs de développement des statistiques fiables désagrégées et actualisées pour faciliter les activités de revues et de planification grâce à la mise à jour des données de la base Malikunnafo. Les données générées par ce système, ont été utilisées lors des revues sectorielles (PRODES, PRODEC, PROSEA, etc.), la revue 2014 du CSLP, la revue du Schéma Directeur de la Statistique et l'élaboration du troisième rapport sur les OMD au Mali. Un total de 12 structures du système statistique national y compris des démembrements du niveau régional ont aussi bénéficié d'un appui en matériel informatique en vue de mieux réussir les activités préparatoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2019 ;
- ❖ Le renforcement du Système d'Evaluation des Politiques Publiques à travers la formation de 90 cadres des structures de planification et de contrôle à l'évaluation des politiques publiques ;

En matière de renforcement des capacités des *organisations de la société civile* et des médias en vue d'améliorer le contrôle citoyen, la redevabilité des institutions et la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique, le soutien financier apporté par les Nations Unies à la société civile a permis de :

- ❖ Favoriser la participation du Forum des Organisations de la Société Civile (OSC) aux débats et concertations sur la crise malienne et les élections ;

- ❖ Le renforcement des capacités de la société civile pour contribuer efficacement à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des politiques de développement du pays.

En matière d'amélioration du fonctionnement des Institutions judiciaires et pénitentiaires et des organes de lutte contre l'impunité sur toute l'étendue du territoire national, et la réforme du cadre juridique en conformité avec les principes de l'Etat de droit, l'appui fourni par les Nations Unies aux Ministères de la Justice et de l'Administration Territoriale en vue d'assurer la restauration de l'autorité de l'Etat dans les régions affectées par la crise, a favorisé :

Appuis Fournis	Nombre
Maisons d'arrêts	7
Centres d'accès à la justice et au Droit	17
Palais de Justices & Logements	8

- ❖ Le redéploiement significatif des agents de l'administration publique et des collectivités territoriales dans les régions du Nord du Mali (Gao, Tombouctou et une partie de Mopti) ;
- ❖ L'amélioration des conditions de détention, de traitement et d'alimentation dans les maisons d'arrêt de 545 détenus ;
- ❖ L'optimisation du fonctionnement des institutions par :
 - ✓ la dotation des directions régionales de l'administration pénitentiaire de Gao, Tombouctou et Mopti, du tribunal de grande instance de Tombouctou en divers équipements informatiques ;
 - ✓ la réhabilitation de 8 palais de justice incluant les logements ;
 - ✓ la réhabilitation de l'École Nationale de la Police, son extension et équipement en mobiliers de bureaux ;
 - ✓ la dotation de la direction régionale de l'administration pénitentiaire de Gao en produits pharmaceutiques et de moulin, la fourniture de matériels de lutte antidrogue et matériels roulants ;
 - ✓ la réhabilitation et l'équipement de 7 maisons d'arrêts dont 6 dans les régions de Tombouctou, Gao et Mopti en plus du Centre de Détention de Bole Femme.
- ❖ Le renforcement de la résilience économique⁵ des jeunes par la création de 618 emplois temporaires en leur faveur dans les zones d'intervention grâce à la réalisation des travaux de réhabilitation et d'équipements des institutions judiciaires et pénitentiaires

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et techniques des mécanismes nationaux formels et informels en matière de promotion et de protection des *droits Humains* pour mieux accomplir leurs missions en conformité avec les standards internationaux, les Nations Unies ont contribué à :

- ❖ L'élaboration d'un projet de loi sur les violences basées sur le genre (VBG) en vue de mieux outiller et d'amener les magistrats et auxiliaires de justice à adopter des attitudes positives pour la prise en charge des VBG ;
- ❖ L'accélération de l'accès au droit et à la justice pour les personnes affectées par le conflit dans les régions du Nord par la réhabilitation et l'équipement de 17 Centres d'accès à la justice et au Droit dans ces régions.

⁵ Réf. Buletin MINUSMA no 4, Sep 2015). (Réf Bull no : MINUSMA/SJC Juin 2015) & Rapport Général de l'Atelier de validation des registres et formulaires usuels de détention et des recueils statistiques de la MINUSMA/SJC Jan. 2016.



AXE 3

ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE

Effet 4: les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les Services Sociaux de Base de qualité

1. Progrès dans l'atteinte de l'effet

Les initiatives mises en œuvre par les Nations Unies au Mali pour la réalisation de cet effet visent à permettre au pays : i) d'accroître l'accès à un paquet intégré de soins de qualité, y compris les informations et services de santé reproductive et de planification familiale ; ii) d'accroître l'accès aux services de prévention du VIH/SIDA et de prise en charge des PVVIH; iii) d'accroître l'accès et la qualité de l'éducation ; iv) de prévenir et traiter la malnutrition des enfants et des femmes ; v) de consolider le cadre de protection et de prise en charge adéquate des groupes vulnérables contre les violences, abus et exploitation ; vi) de réformer le cadre politique et juridique de protection sociale afin que les groupes vulnérables bénéficient de services de protection sociale adéquats.

Il est escompté à l'horizon 2019 des progrès sur le taux de prévalence contraceptive ; le taux de prévalence de l'excision ; le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié ; le taux de prévalence du mariage précoce ; le taux de prévalence de la malnutrition chronique ; le taux de couverture en ARV chez les adultes et les enfants infectés par le VIH ; le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 15 à 24 ans ; le taux d'achèvement du primaire ; le taux de préscolarisation ; le taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les filles et garçons.

Au terme de la première année de mise en œuvre de l'UNDAF+, des avancées majeures ont été réalisées (voir tableau ci-dessous) en matière de prévalence contraceptive, l'excision chez les femmes, la santé maternelle ou le mariage précoce. Le système des Nations Unies s'est fortement investi dans l'amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de la santé de la reproduction y compris les produits contraceptifs. Il a contribué de manière significative à la génération des évidences dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA en appuyant l'élaboration et la validation de plusieurs documents du MSHP relatifs à la vaccination contre des maladies incluant des guides, des plans d'action, des politiques, des outils de monitoring et collecte des données. Avec le ministère de la santé, le SNU a contribué à l'élaboration du plan d'élimination de la Transmission Mère Enfant du VIH/SIDA.

Toutefois certains indicateurs présentent une situation critique. La malnutrition chronique demeure préoccupante avec un taux de 30% en 2015 (MICS Mali 2015) contre 28% en 2014 (SMART). Cette situation appelle davantage d'efforts du gouvernement et des partenaires impliqués dans les initiatives visant à lutter contre la malnutrition chronique.

En matière de planification familiale, des efforts remarquables ont été faits pour relever la prévalence

	Baseline	2015	Cible 2019
Prévalence contraceptive	10% (EDSM 2013)	16%	15%
Prévalence de l'excision chez les femmes (15-49 ans)	91% (EDSM 2013)	83%	65%
Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié	56% (2013)	60%	65%
Mariage précoce	61% (MICS 2010)	52%	58%
Malnutrition chronique	28%	30%	23%
Taux de prévalence du VIH/SIDA			
(15- 19 ans)	0,8%	0,6%	0,6%
(20- 24 ans)		1,0%	
Taux de couverture en ARV (adultes)	31% (2014)	43%	90%
Taux de couverture en ARV (enfants)	77% (2014)	99,2	85%
Couverture en PTME	29% (2014)	33%	90%

Le Système des Nations Unies a réalisé une forte couverture vaccinale au Mali qui a pu réduire les maladies à potentiel épidémique, infectieuses et transmissibles. Cependant, les domaines de la malnutrition chronique et l'achèvement de l'éducation primaire se sont détériorés

contraceptive à 16% en 2015 contre 10% en 2013. Ce résultat enregistré en 2015 va déjà au-delà de la cible 2019 fixée à 15%. Dans le secteur de l'éducation, le taux d'achèvement du primaire s'est aussi détérioré passant de 59% en 2010 à 48% en 2015 contre une cible visée de 70% en 2019. Par contre le taux de préscolarisation affiche un progrès de 1,4 point passant de 3,6% à 5% en 2015 pour une cible visée de 10% en 2019. Le taux de scolarisation au primaire a connu une progression pour les filles et se situe à 71% en 2015 contre 64% (situation de référence). Cette augmentation de la scolarisation est moins évidente pour les garçons chez qui on note seulement une augmentation d'un point de pourcentage passant de 76% pour la situation de référence à 77% en 2015 appelant des efforts pour atteindre la cible de 90% en 2019. Globalement, malgré les progrès enregistrés sur l'effet, il est nécessaire que des actions appropriées soient prises pour maintenir le cap vers la réalisation des résultats escomptés.

⁶ Sources EMOP 2015, INSTAT Mali

Ces efforts dans l'accès aux services sociaux de base ont été soutenus par d'importantes activités de génération des évidences pour mieux définir les interventions et mesurer les progrès accomplis. Ainsi, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population, à travers l'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier du SNU en collaboration avec le PSI Mali a réalisé en 2015 l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS5).

2. Réalisations majeures

L'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples a permis de disposer de plus d'une centaine d'indicateurs sur la santé, l'éducation, la protection de l'enfant, l'eau, l'hygiène et l'assainissement et la nutrition.

En matière de services de santé de qualité, au cours de l'année 2015, l'ONU s'est focalisée sur la mise en œuvre d'un ensemble d'interventions pour suivre les grossesses, assister les accouchements y compris les urgences obstétriques et néonatales ainsi que des soins pour les femmes et les nouveau-nés affectés et / ou infectés par le VIH. Ainsi grâce à la contribution de l'ONU les capacités de 24 centres de santé de district, soit 40% des CSREF à fournir des services de qualité pour les femmes enceintes et les nouveau-nés ont été renforcées : matériel médical, kits, médicaments, consommables médicaux, formation des agents de soins maternels et néonataux, suivi et supervision des activités sur le terrain.

Dans la région de Kidal où les services de santé publique ne fonctionnent pas en raison de la crise politique et sécuritaire, le SNU a renforcé via le partenariat avec des ONG locales les capacités des structures de santé dans la région. Ainsi les services de santé et de nutrition néonatale et maternelle de base ont pu être fournis dans 6 CSCOM et 1 CSREF de la région.

Le SNU a contribué à améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des services de santé dans le pays. Ces résultats se résument ainsi :

- ❖ Les capacités de 24 structures SONU ont été renforcées en équipements et formation ;
- ❖ Les CSREF de Douentza (Mopti) et Diré (Tombouctou) disposent et utilisent des ambulances médicalisées ;
- ❖ Le curricula de formation des sages-femmes à l'INFSS et ses 4 annexes dans les régions a été amélioré, prenant en compte les 7 compétences de l'ICM ;
- ❖ Les capacités de tous les niveaux de la pyramide sanitaire, excepté la région de Kidal, ont été renforcées pour la mise en œuvre du protocole sur la Planification familiale et les droits humains ;
- ❖ Les Capacités en gestion de l'information et logistique des entrepôts de médicaments ont été renforcées dans 50 communes de 7 régions du Mali ;
- ❖ Le système de gestion et d'information logistique a été amélioré via le renforcement des capacités de 25 formateurs et 150 gestionnaires de Dépôt Répartiteurs de Cercle (au niveau district) et Dépôt de Vente des CSCOM sur le logiciel CHANNEL ;
- ❖ Les Capacités de 60 CSCOM et maternités rurales de 460 villages ont été renforcées sur le DMU et l'utilisation des kits d'urgences humanitaires.
- ❖ 14 plans de préparation d'intervention humanitaire, prenant en compte les besoins des femmes, des adolescents et des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative, et prévoyant des services destinés aux victimes de violence sexuelle, sont élaborés et disponibles ;
- ❖ Les services de consultations curatives et spécialisées (2 169 au total) ont été fournis dans les zones en situation d'urgence.

Le Système des Nations Unies a contribué à aider à une baisse considérable des maladies à potentiel épidémique et transmissibles à travers notamment l'augmentation de la couverture vaccinale. La surveillance épidémiologique intégrée a été appuyée et a pu fournir des réponses rapides contre les maladies infectieuses, parasitaires et transmissibles. Les réalisations dans ce domaine se résument comme suit :

- La prise en charge des personnes vivant avec le VIH a augmenté de 50% à 70% à travers la création de nouveaux sites PTME et la formation du personnel ;
- La population à risque de ver de Guinée est passée de 39% à 20% ;
- L'équipement de 11 sites sentinelles en matériels pour le test de résistance diagnostic rapide ;
- Les capacités de 63 districts sanitaires ont été améliorées pour la surveillance épidémiologique du Ver de Guinée ;
- Au total 7 823 241 enfants ont été vaccinés contre la polio, la rougeole et la poliomyélite au cours de la journée nationale de vaccination ;
- Le Plan de réponse à l'épidémie de Poliomyélite dérivant d'une souche vaccinale type 2 / PVDVc élaboré et mis en œuvre ;
- Les Plans opérationnels contre les MTNs ont été élaborés avec mise à disposition de médicaments ;
- La campagne nationale de vaccination et une campagne de riposte au nord contre la rougeole ont été réalisées ;
- La stratégie sur le traitement présomptif du paludisme est mise en œuvre dans les régions du Nord avec 80 médecins pris en charge ;
- 50 000 jeunes ont bénéficié de programme intégré d'éducation sexuelle à l'école et en dehors de l'école ;
- Les compétences des acteurs du système de santé ont été renforcées notamment pour l'application de directive de Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME): les compétences de 150 prestataires de 5 régions ont été renforcées pour l'intégration de la PF et des soins « mère Kangourou » au paquet de soins ;
- Les capacités de 700 hommes en uniformes (FAMA, MINUSMA) ont été renforcées sur la prévention des cas de VGB et les infections au VIH.

S'agissant de la protection et de la prise en charge adéquate contre les violences, les abus et l'exploitation des groupes vulnérables, le Système des Nations Unies a produit les résultats suivants :

- Le système de prise en charge holistique des survivantes de VBG a été renforcé avec la mise en place de 6 unités. Au total 1 063 survivantes de VBG ont été prises en charge de mars à septembre ;
- Le Cadre juridique sur la parité a été renforcé avec l'adoption d'une loi sur la parité qui vise à diminuer les inégalités entre hommes et femmes conformément à la CDEF.
- Des leaders communautaires (470 personnes, dirigeants communautaires, acteurs de la santé, chefs religieux, jeunes et femmes leaders) engagés solennellement par la signature d'un " PACTE " dans la lutte contre les MGF / E ;
- Des mécanismes de référence et de prévention des VBG ont été mis en place dans 104 écoles de 80 localités du pays ;
- Les activités de sensibilisation ont été réalisées sur l'abandon des MGF/E qui ont touché 60 861 personnes ; et sur le mariage des enfants.

Le Système des Nations Unies a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers une assistance alimentaire saisonnière pour les personnes vivant dans les communes identifiées comme étant les plus vulnérables et la fourniture de paquets complets d'interventions nutritionnelles au bénéfice des mères et des enfants. Avec le support de l'ONU, la Politique nationale de nutrition a été adoptée et la nutrition a été intégrée aux interventions. En raison des besoins très élevés pour la prise en charge de la malnutrition aigüe dans le pays en 2015, le SNU a largement dépassé le nombre de bénéficiaires prévus (voir tableau ci-dessous). La mise en œuvre de l'ANJE au niveau communautaire a été soutenue afin de créer un environnement plus favorable pour les bonnes pratiques nutritionnelles des enfants.

Par ailleurs, des appuis ciblés pour le renforcement des capacités des acteurs nationaux ont été fournis par les Nations Unies, notamment :

- ❖ La dotation des structures de santé en intrants nutritionnels fortifiés pour la prévention et le traitement de la malnutrition ;
- ❖ La dotation de la division nutrition de la Direction nationale de la santé et le Centre national de l'alimentation scolaire en matériels roulants et informatiques ;

Figure 3. L'assistance des Nations Unies dans le domaine de la nutrition en quelques chiffres



1 222 (100%) Centres de Santé Communautaire ciblés appuyés et renforcés pour la prise en charge de la malnutrition aigüe modérée (MAM)

274 743 enfants entre 6-59 mois (dont 64 238 enfants entre 6-23 mois) souffrant de MAM assistés

74 125 femmes enceintes ou allaitantes souffrant de MAM assistées

100% des femmes enceintes/allaitantes traitées conseillées sur la nutrition

1 410 groupes de soutien communautaire Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) créés dans 14 districts sanitaires de 7 régions

700 cartes conseils pour l'ANJE ont été confectionnées et mises à la disposition des CSCOM

466 agents de santé formés sur l'ANJE.

5 551 417 enfants (12-59 mois) vermifugés

41 301 enfants (6-23 mois) ont bénéficié de micronutriments

5 817 176 enfants (6-59 mois) ont reçu des suppléments de vitamine A

169 989 enfants de 974 écoles primaires ont bénéficié de cantines scolaires et 74 718 filles ont bénéficié des rations à emporter à la maison

L'appui du SNU a aidé l'INSTAT à réaliser l'enquête nationale sur la nutrition (SMART) dans 8 régions du pays et le District de Bamako qui a pu fournir des évidences sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des données pour la préparation de la réponse.

Le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) a également bénéficié de l'appui technique, matériel et financier du SNU pour la réalisation de deux Enquêtes Nationales de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle qui ont permis d'identifier les zones prioritaires d'interventions alimentaires et nutritionnelles.

Les Nations Unies à travers le Programme de repas scolaires ont permis au système éducatif d'enregistrer une amélioration des inscriptions et de la fréquentation au niveau des écoles bénéficiaires avec un taux de fréquentation de 93% dans ces écoles.

L'accès à des environnements d'apprentissage de qualité a été renforcé par le SNU en collaboration avec le Ministère de l'Éducation : développement des capacités de 550 CPS dans les régions de Mopti, Sikasso et Kayes ; mobilisation et appui à la gestion du budget des ressources scolaires.

Huit Projets à Impacts Rapides (construction et réhabilitation de salles de classe, de dortoirs et de latrines ; distributions des kits scolaires...) ont été réalisés dans les régions de Gao, Tombouctou, et le district de Bamako , permettant l'accès et le maintien à l'école de 3 200 élèves démunis, la formation de 3 012 élèves du Centre de Formation Professionnelle et d'Assistance à l'Artisanat (CFP-AA) de Gao et celle de 512 enseignants stagiaires de l'Institut de Formation des Maîtres de Tombouctou.

Les efforts des Nations Unies combinés avec ceux des partenaires ont permis de rendre fonctionnels 30 centres de stimulation, de sensibiliser 53 764 parents sur le développement et l'amélioration des soins de la petite enfance et de fournir l'accès à de nouveaux centres préscolaires (créés par le SNU et ses partenaires) à 986 enfants (3-4 ans). L'accès à l'apprentissage précoce a été renforcé pour 20 250 jeunes enfants grâce à la fourniture de kits de DPE et des livres d'activités.

Le Plaidoyer efficace de l'ONU a permis la réouverture de 172 écoles dans les régions du nord. Aussi, l'accès à l'éducation dans ces régions a été renforcé par la distribution de 11 453 kits élèves et 235 kits d'enseignants.

En matière de services de protection sociale adéquate, le SNU en collaboration avec le ministère en charge de la protection sociale, a renforcé les capacités des acteurs gouvernementaux et de la société civile au Mali dans la mise en œuvre du Programme national de filet de sécurité et de transfert monétaire au bénéfice des populations vulnérables.

Plus de 68 013 personnes ont bénéficié de transferts monétaires inconditionnels pour les besoins alimentaires d'urgence et près de 135 024 personnes de transferts monétaires conditionnels pour la création d'actifs visant à renforcer la résilience des communautés. 34 590 femmes enceintes et allaitantes ont reçu des transferts monétaires conditionnels pour le suivi des grossesses, l'accouchement assisté, le suivi de l'enfant jusqu'à 2 ans. 10 000 accompagnants d'enfants MAS ont également reçu des transferts sous forme de Bons pour maintenir leurs enfant MAS dans les centres de traitement pendant la durée requise.



AXE 4

CROISSANCE INCLUSIVE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Effet 5: Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté

1. Progrès dans l'atteinte de l'effet

Les Nations Unies visent, à travers la réalisation de l'effet 5 à aider le gouvernement du Mali à réaliser une croissance économique inclusive, à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à favoriser l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes, et à améliorer le cadre de vie des populations à travers un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et le renforcement de la résilience des populations face aux changements climatiques et les risques de catastrophes.

Au titre de l'année 2015, les progrès enregistrés sur l'effet appellent globalement des efforts mais restent significatifs concernant la croissance économique qui passe de 1,7% en 2013 à 5% en 2015 et le taux d'insécurité alimentaire qui enregistre une légère baisse, passant de 24,4% en 2014 à 24% en 2015. Le taux de pauvreté par contre, s'est accru passant de 43,6% en 2013 à 47,1% en 2015 rendant déjà hypothétique la cible de 21% visé à l'horizon 2019. Le taux de chômage a connu une légère baisse passant de 10% en 2013 à 9,6% en 2015. Les contributions des Nations Unies à la réalisation des différents produits concourant à l'effet sont toutefois très significatives au cours de l'année 2015.

2. Réalisations majeures

Les appuis apportés par les Nations Unies au titre de l'année 2015 ont globalement contribué à des avancées dans les différents domaines couverts par l'Effet 5 de l'UNDAF+. Les réalisations majeures concernent :

- ❖ L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour un nombre important de populations, et particulièrement les ménages vulnérables ;
- ❖ Le renforcement des capacités productives, commerciales et financières de communautés locales et du secteur privé à travers le développement d'activités génératrices de revenus ;
- ❖ La création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat, notamment au bénéfice des femmes et des jeunes ;
- ❖ Le meilleur accès des populations aux services d'approvisionnement en eau de qualité et à un assainissement adéquat ;
- ❖ Les efforts d'adaptation aux effets adverses du changement climatique, à la gestion des risques de catastrophes ainsi qu'à la préservation des actifs naturels grâce à la lutte contre la désertification et la protection des aires protégées.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la contribution des Nations Unies a permis de sauver des vies et de préserver les moyens d'existence des communautés dans les situations d'urgence par notamment :

- ❖ L'assistance alimentaire saisonnière à 346 644 personnes déplacées internes, retournées et populations hôtes dans les communes identifiées comme les plus affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ❖ L'éducation nutritionnelle et l'hygiène à assise communautaire au profit des femmes ;
- ❖ La formation de 247 relais et chargés de nutrition sur les actions essentielles en nutrition et l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ;
- ❖ La pratique des notions alimentaires et d'hygiène apprises (lavage de main au savon, conception et préparation de la bouillie enrichie à base de produit locaux) par 35% des personnes touchées à travers les séances de sensibilisation ;
- ❖ L'octroi de micro-crédit à 60 204 membres de groupements pour le développement d'activités génératrices de revenus (embouche bovine/ovine), warrantage ;
- ❖ La dotation de noyaux de caprins à 1 500 agro-éleveurs ;
- ❖ L'octroi de cash transfert à 3 033 agro éleveurs ;
- ❖ La mise à disposition de semences en maraîchères vivrières et noyaux à 53 000 ménages vulnérables ;
- ❖ La régénération de 2000 ha de Bourgou par les agropasteurs.

En matière de renforcement des capacités productives et commerciales pour impulser une croissance verte et inclusive, six (6) filières porteuses (lait, embouche, maraîchage, aviculture, riz et poisson) ont été identifiées. Les contributions des Nations Unies au titre de l'année 2015 ont permis :

- ❖ L'installation de 5 coopératives de jeunes et l'assistance à 50 jeunes réfugiés mauritaniens ;
- ❖ La création de 10 unités de production de lait et d'embouche bovine ou ovine ;
- ❖ La mise en place d'une unité de transformation de poisson à Bamako en vue d'apporter une valeur ajoutée aux produits invendus des femmes ressortissantes de 8 localités de la région de Koulikoro ;
- ❖ La redynamisation de 05 unités de transformation de produits locaux ;
- ❖ Le renforcement de capacités de 500 femmes issues de 11 villages en techniques de transformation et conditionnement des produits agricoles (céréales, fruits et légumes) ;
- ❖ La facilitation de l'accès aux ressources financières de 2 774 membres de groupements d'agro-éleveurs et de mutualistes auprès des Services financiers décentralisés et la mise en relation

- de 8 organisations de femmes avec des partenaires techniques et financiers dans le cadre de financements innovants ;
- ❖ La mobilisation de 3 214 femmes rurales autour d'une nouvelle approche d'entrepreneuriat basée sur la création de nouvelles chaînes de valeur (mangue, fonio, arachide).
- ❖ Le financement de 10 Projets à Impacts Rapides au bénéfice de 6 099 personnes défavorisées (dont 100 femmes déplacées et retournées) dans les régions de Kidal, Tombouctou et Gao en vue d'accroître leurs compétences techniques, leurs moyens et activités génératrices de revenus ;
- ❖ 17 organisations paysannes et plus de 16 000 petits producteurs ont bénéficié des achats locaux et de formations sur le renforcement de la productivité.

Sur l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes à travers la mise en œuvre de politiques nationales de création d'emplois et d'entrepreneuriat féminin, les appuis des Nations Unies ont permis en 2015 à :

- ❖ 400 jeunes, dont 90 femmes de s'engager dans différentes filières agricoles (production de lait, embouche, maraîchage, aviculture, riziculture et pisciculture et transformation de produits halieutiques) ;
- ❖ 50 jeunes parmi le vivier des 400 producteurs agricoles de renforcer leurs capacités en méthodologie JFFLS (Junior Farmer Field and Life School) ;
- ❖ 2 500 femmes de disposer de revenus grâce au maraîchage et à la transformation alimentaire ;
- ❖ 1 500 emplois «verts» temporaires d'être créés dans les domaines du reboisement et du surcreusement des chenaux ;
- ❖ 2 582 personnes des régions de Tombouctou, Gao et Kidal, dans le cadre des efforts de réinsertion sociale des populations du Nord, de bénéficier à travers 7 projets à impacts rapides, de la construction et l'équipement d'un marché pour les femmes ; l'appui en équipements informatiques à la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour la Promotion et l'Emploi (ANPE) de Gao ; l'assistance pour la promotion des produits locaux ; la distribution de vaches laitières aux femmes de Mopti.

Dans le domaine de l'accès durable à l'eau et à un assainissement adéquat, les Nations Unies ont contribué par leurs interventions :

- ❖ A l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable qui est passé de 67% en 2013 à 69% en 2015 (Rapport MICS 2015) ;
- ❖ 224 000 personnes de 430 communautés rurales vulnérables ont eu accès à une source d'eau améliorée grâce à la réalisation d'infrastructures AEP et la promotion des technologies à faible coût (130 petits réseaux AEP, 200 forages mécaniques et réhabilitations de 100 forages manuels) ;
- ❖ A la réhabilitation et équipement de 150 forages au bénéfice de plus de 28 400 personnes ;
- ❖ 84 209 personnes dont 42 947 femmes dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao ont bénéficié de l'accès à une source d'eau de qualité et de disposer d'un environnement sain grâce au creusement et/ou la réhabilitation des forages et puits, la réhabilitation du système d'AEP (Adduction d'eau potable) et le renforcement de moyens techniques (réparation des camions d'évacuations des ordures et mise à disposition de Kits d'hygiène et d'assainissement).

Dans le cadre de l'éradication de la défécation à l'air libre, des progrès ont été enregistrés avec un taux qui est passé de 13% en 2013 à 10% en 2015. Les Nations Unies ont apporté leurs contributions au cours de l'année 2015 qui enregistre comme résultats majeurs :

- ❖ 500 villages ont abandonné la défécation à l'air libre à travers la construction/la réhabilitation de plus de 20 000 latrines et l'adoption de plans d'actions communautaires ;

- ❖ 1 000 villages ont pu accéder à des produits et services de latrines améliorées, des dispositifs de lavage des mains et de produits de traitement de l'eau potable suite à la mise en place de 100 unités fonctionnelles de WASH marketing ;
- ❖ 485 écoles ont amélioré leur environnement grâce à la mise à disposition du paquet standard WASH ;
- ❖ 36 ménages ont bénéficié de la construction de dispositifs d'assainissement familial améliorés (latrines de types dalles Sanplat, puisard, lavoir-puisard, fosse septique) ;
- ❖ Une évolution positive des conditions d'hygiène et du cadre vie en milieu sanitaire a aussi été notée pour 253 structures de santé qui ont bénéficié d'un système d'assainissement grâce aux infrastructures WASH et la mise en œuvre de plan de gestion WASH dans 2 districts sanitaires, en plus des formations sur le paquet minimum WASH/PCI en milieu de soins et dans les morgues ;
- ❖ Une meilleure sensibilité à la prise en compte des risques environnementaux pour la santé liés, entre autres, au changement climatique, à l'utilisation des produits chimiques, des rayonnements ionisants et des nanotechnologies grâce à l'élaboration et la dissémination du Document de Politique sur la gestion de l'impact des produits chimiques sur la santé et le renforcement des compétences de 30 ingénieurs sanitaires en évaluation des risques environnementaux pour la santé, y compris les risques climatiques.

En matière de résilience des populations face au changement climatique, les appuis des Nations Unies ont été orientés principalement dans les domaines des énergies renouvelables et de l'agriculture.

Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables, on note que leur pourcentage dans la consommation nationale d'énergie est passé de 5% en 2009 à 6% en 2015. Plusieurs réalisations intégrant également la dimension genre expliquent cette transformation positive dont ont bénéficié aussi bien les populations urbaines que rurales. Il s'agit de :

- ❖ La création de 2 villages solaires phares et de 20 villages satellites ;
- ❖ L'appui à la mise en place de 5 unités de transformation de produits locaux fonctionnant à base d'énergie solaire ;
- ❖ L'installation de lampadaires solaires sur les grandes artères et les voies publiques de 7 villes des régions de Tombouctou, Mopti, Gao et Kidal ;
- ❖ L'utilisation de l'énergie solaire pour les infrastructures et équipements d'allègement de la charge de travail des femmes.

Ces réalisations ont touché :

- ❖ 62 540 bénéficiaires dont 31 895 femmes dans les régions de Tombouctou, Mopti, Gao et Kidal ;
- ❖ 700 femmes dans les régions de Ségou et Sikasso ;
- ❖ 6 000 petits fermiers au niveau national qui se sont investis dans des activités génératrices de revenus ;
- ❖ 125 femmes bénéficiaires des plateformes multifonctionnelles solaires qui ont pu réaliser une économie de 80% de leur recette qui était dévolue à l'achat du gasoil.

Dans le domaine de l'adaptation du secteur agricole au changement climatique, on relève :

- ❖ L'introduction de variétés de semences adaptées au changement climatique avec un pourcentage d'utilisation par les agro-éleveurs qui est passé de 30% en 2014 à 80% en 2015 ;
- ❖ La formation de 13 413 producteurs dont 2 478 femmes aux bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique (ACC) et champ-école-producteurs (CEP) avec un taux de 80% d'entre eux utilisant désormais les variétés de semences améliorées ;
- ❖ L'adoption de la Gestion intégrée de la production et des prédateurs (GIPD) par 80% des 2 328 producteurs qui ont été formés à cette technique.

Par ailleurs, l'appui des Nations Unies a aussi porté sur la prise en charge du changement climatique dans les politiques et instruments de planification nationale et locale ainsi que sur la gestion des risques de catastrophes avec :

- ❖ L'appui technique et financier au gouvernement du Mali pour la préparation du document sur la Contribution Prévue Déterminée au niveau National en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique au titre de sa participation à la COP 21 ;
- ❖ La formation de 200 personnes (élus locaux, organisation faitières, communautés locales, etc.) aux outils d'intégration des changements climatiques dans les Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) ;
- ❖ La contribution technique à la création de la plateforme de gestion des catastrophes.

Sur les questions de désertification et de déforestation, Les appuis fournis au Mali en 2015 ont facilité :

- ❖ La finalisation de 11 plans communaux d'action environnementale qui a permis d'intégrer la dimension biodiversité dans les PDESC ;
- ❖ Le bornage et la signalisation de 100 000 hectares d'aires protégées, en particulier les couloirs de migration de la faune.

3. Résultats d'«Unis dans l'action»

Dans le domaine des services communs, les principales activités réalisées en 2015 concernent la mise en place du Centre des opérations de télécommunications (Network Operations Center NOC), la réalisation des macro et micro évaluations dans le cadre du HACT, l'opérationnalisation d'une clinique de niveau 1 pour le staff UN, la mise en place d'une base de données des fournisseurs, et la réalisation des enquêtes mandataires.

❑ NOC (Network Operations Center)

Le NOC a été mis en place suite à la clôture du Cluster Télécommunications en Août 2014, pour assurer le maintien, le renforcement et l'optimisation des services et ressources informatiques et de télécommunication des Agences du SNU et de la communauté humanitaire au Mali (Bamako & régions). Les principales réalisations du NOC en 2015 incluent notamment :

- L'installation d'une salle de transmission VHF à Bamako ;
- L'extension de la couverture du système VHF, permettant des communications radio à Bamako et ses environs ;
- L'installation de la salle radio de Sikasso ;
- L'extension de la couverture et de la mise en conformité de la salle radio à Mopti ;
- L'évaluation et l'installation de la salle radio de Kayes ;
- L'installation et la mise en conformité des liaisons VSAT des sous-bureaux régionaux BCNU de Tombouctou, Mopti et Gao ;
- L'installation des systèmes de Contrôle d'Accès aux bureaux du PNUD et de l'ONUFEMMES ;
- L'extension du réseau Wimax pour permettre une meilleure couverture à Bamako.

❑ HACT

Les activités concernant le HACT ont porté essentiellement sur:

- La réalisation de la Macro évaluation, lancée en octobre 2014 et dont la note finale a été reçue en Février 2015 ;
- La formation des Comités, staff et partenaires ;
- La réalisation de la Micro évaluation (124 sur 133 partenaires évalués dont 69 structures du Gouvernement, 31 ONG nationales et 24 ONG internationales ; LTAs pour l'évaluation des nouveaux partenaires du SNU pour le cycle 2015-2019 signés en novembre 2015 par le RC avec 4 cabinets d'expertise comptable et restant valides jusqu'au 31/10/2017 ;
- La signature des LTAs des audits pour les partenaires de Bamako et de l'intérieur du pays ;
- La signature des LTAs Spot-check pour les partenaires de Bamako ;
- La signature des Plan d'assurance des 12 partenaires par le RC ;
- Les visites programmatiques des PE en commun ;
- Formation Refresh des nouveaux staffs sur le HACT ;
- La redynamisation des Comités internes et le renforcement de capacité des membres sur les procédures révisées ;
- Les réalisations spécifiques de l'UNICEF en qualité d'Agence Lead du HACT.

❑ CLINIQUE UN LEVEL 1

Courant février 2015, avec l'appui matériel de la MINUSMA et les ressources financières communes des Agences des Nations Unies au Mali, une clinique UNCT de niveau 1 a été construite, dans le but de répondre rapidement à la crise Ebola qui menaçait le pays ainsi que tout le SNU, mais également afin de répondre à la nécessité d'octroyer des soins adéquats aux personnels des Agences des Nations Unies.

Le Mali ayant connu des cas d'infections à virus Ebola, qui a entraîné la fermeture de la clinique Pasteur, une des rares institutions médicales recommandée par les services médicaux UN, un déploiement rapide d'une équipe de médecins et infirmiers a été organisé sur le Mali en vue d'une prise en charge immédiate du personnel en cas de besoin. Le fonctionnement global de la clinique est à ce jour assuré par trois (3) médecins ; deux (2) infirmiers ; un (1) laborantin ; un (1) pharmacien ; un (1) ambulancier pour assurer un service complet et qui sont en activité jusqu'en décembre 2016.

Un site web dédié au personnel UN, souhaitant interagir avec les médecins, a été créé et est à ce jour pleinement opérationnel depuis mars 2015. <http://www.unclinicmali.net>

❑ ROSTER FOURNISSEUR

Une base de données de Fournisseurs UN a été mis en place afin de servir de référence à toutes les agences du SNU mais également de faciliter les opérations d'achat. Ce roster est désormais disponible sur le portail de l'OMT à travers une plateforme informatique interactive dédiée à cet effet. La liste des fournisseurs reconnus par l'administration malienne y est établie par domaine et par secteur d'activités avec toutes les informations nécessaires. Les LTAs en cours de toutes les agences, seront également disponibles sur cette plate-forme qui est déjà opérationnelle depuis le 31 décembre 2015 et qui sera mise à jour tous les 6 mois.

❑ INTERIM SALARY SURVEY

Dans le cadre de cette activité, un comité local constitué de staff de différentes agences, a été mis en place afin d'identifier les comparateurs nationaux pour l'enquête salariale, proposer des personnes pouvant participer à la formation sur l'enquête salariale qui s'est tenue à Vienne du 24 au 26 juin et du 18 au 20 Novembre 2015. L'enquête a été finalisée et les données ont été transmises à ICSSC. Les résultats du Siège ont été partagés au niveau de l'OMT.

❑ HOUSING SURVEY

Un comité de travail et de suivi a été mis en place pour la réalisation des enquêtes mandataires du SNU telles que :

- Le Place-to-place Survey
- Le Housing Survey
- Les enquêtes salariales (intérimaire et globale).

Ce comité a coordonné et suivi en 2015, les différentes activités se rapportant aux enquêtes mandataires demandées par ICSC. Dans un souci d'offrir des conditions de travail et de vie minimales sûres et confortables au personnel UN, là où le risque de sécurité est élevé et où il y a un manque de logements acceptables, nous avons procédé à une évaluation technique et budgétaire en vue de l'ouverture d'une maison d'hôtes à GAO. Le but de ce projet est de fournir des orientations pour l'extension des services de la maison d'hôtes à d'autres agences de l'Organisation des Nations Unies, partenaires de coopération (CP) et aux organisations non gouvernementales (ONG), si possible, pour renforcer l'appui aux activités et opérations du SNU à GAO.

❑ BOS

Suite à la fermeture des stations-services dans le nord (Tombouctou & Gao), des dispositions ont été prises en collaboration avec la MINUSMA en vue d'assurer l'approvisionnement en carburant des Bureaux Communs des Nations Unies ainsi que des agences du SNU, afin de maintenir un niveau d'opérationnalité adéquat de nos activités programmatiques sur le terrain. Ainsi donc courant l'année 2015, les agences au niveau de GAO ont été approvisionnées par la compagnie suprême par l'entremise de la MINUSMA.

4. Résultats d'«Unité dans la communication»

Le plan de travail 2015 du groupe inter agences de communication (UNCG) au Mali visait comme objectif le renforcement de la coopération inter-agences dans le domaine de la communication et l'accroissement de la visibilité médiatique des activités des Nations-Unies au niveau national et /ou régional en : i) assurant le leadership en communication pour l'Équipe pays des Nations-Unies; ii) identifiant de nouvelles façons créatives pour montrer comment les programmes de l'ONU donnent des résultats; iii) promouvant une image cohérente de l'ONU.

Les principales réalisations de l'année 2015 concernent les événements et activités outreach, les relations media, les media sociaux et le renforcement des capacités.

S'agissant des événements et activités «outreach», en 2015, l'UNCG a contribué à l'organisation de nombreux événements, notamment les journées internationales⁷ (y compris la célébration de la Journée des Nations Unies à Bamako et en région), le lancement du Plan de réponse humanitaire inter-agences 2015 et la cérémonie de signature de l'UNDAF+ 2015-2019. De nombreuses activités « outreach » ont aussi été menées vis-à-vis de différents publics-cibles à Bamako et sur le terrain, soit par des agences individuelles ou dans un cadre inter-agences autour de thèmes communs. À cet effet, des produits promotionnels communs ont notamment été conçus sur le thème des 70 ans de l'ONU et des objectifs du développement durable.

Dans le domaine des relations média, de nombreuses activités médiatiques ont été menées de façon individuelle par les membres de l'UNCG, à Bamako ou lors de visites de projets sur le terrain, tandis qu'une seule conférence de presse inter-agences a été organisée (lancement du Plan de réponse humanitaire 2015). Par ailleurs, l'année 2015 a été marquée par une augmentation constante des interventions des différentes organisations membres de l'UNCG sur MIKADO FM, la radio de l'ONU (MINUSMA) au Mali, y compris la réalisation de deux campagnes conjointes inter-agences lors de la Journée mondiale de l'aide humanitaire et de la Journée de l'ONU.

Dans le souci de renforcer les liens de confiance avec la presse nationale et de contribuer au renforcement des capacités des journalistes de la presse écrite, l'UNCG a organisé une formation aux journalistes.

Concernant le Web et les media sociaux, en vue d'accroître la visibilité et la synergie du SNU Mali sur les média sociaux, l'UNCG a réalisé un « mapping » de la présence web de ses différents membres. Un compte twitter a aussi été créé pour la DSRSG-RC-HC. Ce compte est géré par le RCO et alimenté par les contributions de tous les membres du groupe. De plus, à travers leurs présences respectives sur le web et les media sociaux, les membres de l'UNCG ont collaboré à de nombreuses campagnes globales ou réalisé des campagnes nationales de façon individuelle ou dans un cadre inter-agences.

En matière de renforcement de capacité au sein de l'UNCG, tel qu'établi dans le plan d'actions de l'UNCG, une formation en photographie a été organisée pour les membres de l'UNCG en juillet 2015.

⁷ Population, Femme, Santé, Liberté de la presse, Enfant Africain, Réfugiés, Destruction armes légères, Éducation, Jeunesse, Aide humanitaire, Semaine allaitement maternel, Alphabétisation, Femme rurale, Lavage des mains, Alimentation, Droits de l'enfant, Élimination violence contre les femmes, Lutte contre le VIH/Sida, droits de l'homme, etc.

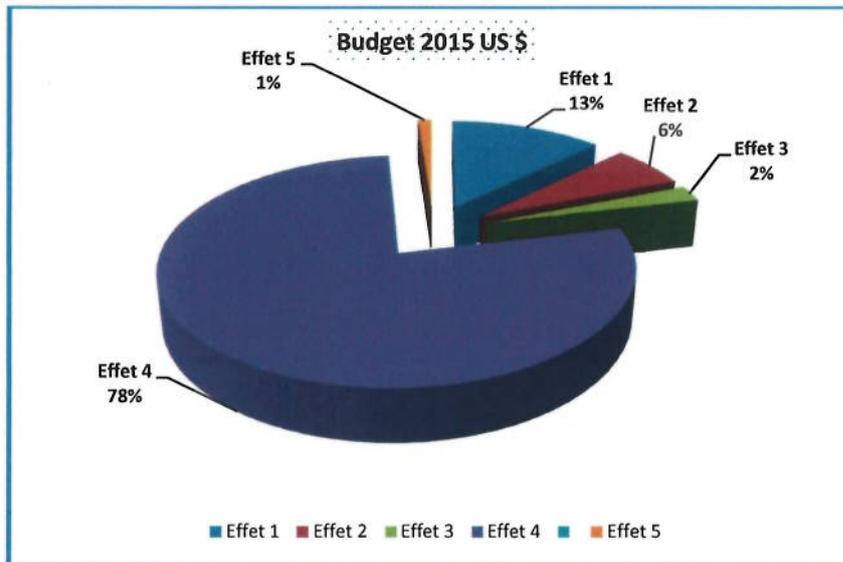
5. Présentation des éléments financiers

EFFETS	ORGANISMES CONCERNES	BUDGET UNDAF+	BUDGET ET DEPENSES 2015		
			BUDGET 2015 US \$	DEPENSES	TAUX
EFFET 1	MINUSMA (SSR/DDR, PAD, Médiation, Affaires Civiles, HRD, Genre), UNDP, UNODC, UNMAS, UNPOL, UNICEF, IOM, ONUFEMMES, PAM	US\$.126.850.352	13.139.293	8.533.438	65%
EFFET 2	MINUSMA, (Affaires Civiles, ECU, HRD) PNUD, UNESCO, UNICEF, ONU-FEMMES, UNHCR, IOM, ONUDI	US\$.126.850.352	6.441.365	5.441.262	84,5%
EFFET 3	MINUSMA (HRD/OHCHR ; Affaires Civiles), PNUD, UNICEF, ONU-FEMMES, UNFPA, UNHCR, UNCDF, OIM	US\$.96.719.719	2.400.158	2.809.416	117%
EFFET 4	UNFPA, UNICEF, OMS, PAM, UNESCO, ONUSIDA, ONUFEMME, FAO, UNHCR ; OCHA ; PNUD ; PAM.	US\$.197.954.046	80.113.805.	58.894.928.	74%
EFFET 5	MINUSMA (S&R, ECU), PNUD, FAO, UNICEF, CNUCED, ONUDI, FIDA, UNFPA, PAM, OMS, BIT, UNHABITAT, UNEP, UNCDF, ONU femmes	US \$.589.258.410	1.188.641	1.188.641	100%
TOTAL		US\$.1.137.632.879	103.283.262	76.867.685	74,4%

Au cours de l'année 2015, 74,4% du budget prévu pour les 5 effets ont été engagés dans les activités. Les plus forts taux de réalisation sont de 117% et 100%, respectivement pour les effets 3 et 5.

Les effets 4 et 1 ont contribué respectivement pour 78% et 13% au budget 2015.

Graph.1. Répartition budgétaire par effets



Le taux d'exécution par rapport au budget global UNDAF+ 2015-2019 est de 6,75%.

6. Enseignements tirés et perspectives

Au cours de l'année 2015 des avancées sont certes notées dans le domaine de la paix et de la réconciliation avec la signature de l'accord de paix, mais des défis subsistent dans sa mise en œuvre avec la lenteur dans le secteur de DDR et cantonnement et la persistance de l'insécurité qui limite la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Au vu de ces difficultés, le Plan Cadre Intégré pourra être ajusté en fonction des développements politiques, institutionnels et sécuritaires, tout en préservant sa cohérence et sa vision pour 2019. L'Equipe Pays et la MINUSMA devront se retrouver en 2016 pour faire le point sur ces évolutions et les solutions à prévoir avant la revue de mi-parcours du Plan Cadre Intégré.

La réussite du Plan Cadre exigera des avancées concrètes en 2016, notamment en ce qui concerne l'opérationnalisation du Mécanisme opérationnel de coordination et la mise en place des autorités intérimaires, que l'évolution positive de la tendance sécuritaire et la réduction de la menace posée par les groupes extrémistes. Dans ce contexte, les autorités devraient être sensibilisées sur les résultats escomptés de la mise en œuvre de l'UNDAF+. Aussi, les capacités substantielles des Agences et de la MINUSMA devront-elles pouvoir être déployées rapidement dès lors que les blocages politiques et institutionnels et les contraintes sécuritaires seront levés.

Par ailleurs, l'Equipe Pays devra travailler étroitement avec la MINUSMA en 2016 pour faciliter la présence des agences dans le Nord, en particulier en appui aux deux nouvelles régions de Taoudeni et Menaka. Pour la bonne réalisation des projets, les moyens de réduire les risques sécuritaires et de résoudre les problèmes d'accès, principalement à Kidal, devront être identifiés et faire l'objet d'une forte coordination dans l'action. La cohérence renforcée qu'offrent les programmes conjoints entre agences devra être encouragée dans les contextes complexes. En amont de la mise en œuvre des projets, un partage d'information renforcé avec les ressources civilo-militaires de la MINUSMA, le suivi de l'ensemble des activités de stabilisation et des demandes exprimées par les partenaires locaux, notamment à l'aide d'outils de rapportage et de visualisation en ligne des projets pourraient aussi contribuer à l'efficacité des interventions.

Face à l'ensemble de ces défis, la mobilisation des bailleurs devra être poursuivie pour assurer la permanence de ressources financières, aussi bien pour les activités qui n'ont pu démarrer en 2015 que pour faire face à des besoins émergents, dont certains (infrastructure de base, eau, électricité, éducation) font l'objet de demandes croissantes par les communautés locales.

La mise en œuvre des projets devra se faire avec flexibilité et en s'appuyant sur les organisations non gouvernementales internationales et nationales et les entreprises établies localement, en vue de contribuer à un meilleur accès dans les régions et une meilleure appropriation par la population.

Les organismes des Nations Unies devront renforcer leur synergie dans la planification et la mise en œuvre des activités sur le terrain. Une attention devra également être portée au système de production et de diffusion de données pour s'assurer de disposer des évidences pour la redevabilité des résultats des Nations Unies dans le pays. De même, il importe de faire le plaidoyer auprès des partenaires de mise en œuvre notamment les services de l'Etat pour une plus grande appropriation et participation des agents aux activités mises en œuvre par les agences sur le terrain.

Dans le domaine de la gouvernance, la lenteur dans l'application de l'accord de paix, alimente et entretient la timidité dans le redéploiement des agents des services étatiques malgré les efforts de

réhabilitations et d'équipements des locaux des services concernés. La recrudescence de l'insécurité dans les régions du nord et sud du pays démotive fortement les agents affectés dans ces zones à vouloir s'y rendre. Le faible niveau de transfert des compétences et des ressources par le budget national vers les collectivités décentralisées entrave la libre administration et l'autonomie de gestion qui leur étaient reconnues par la loi, et fragilisent les opportunités de participation et d'assurance du contrôle citoyen. A la lumière de ces goulots d'étranglement, les Interventions de l'UNDAF+ devraient être révisées et recentrées sur l'application effective des engagements de l'Accord pour la Paix dans le prochain exercice afin que les résultats escomptés pour 2019 puissent être atteints. L'appui des Nations Unies à la mise en œuvre des mesures intérimaires de l'accord de paix, à la mise en place des autorités locales devra se poursuivre. Cela passe également par le plaidoyer en direction du gouvernement à impulser les initiatives indispensables à l'atteinte des objectifs en matière de gouvernance, à diligenter la mise en place et l'opérationnalisation des nouvelles autorités du nord et le déploiement effectifs des agents de l'Etat dans toutes les zones concernées, à renforcer les initiatives contribuant à la relance des institutions judiciaires et pénitentiaires, à poursuivre le processus de transferts des compétences et des ressources aux Collectivités locales afin qu'elles jouent leurs rôles dans la sphère de la gouvernance.

Annexe : Progrès réalisés par rapport au Cadre de résultats du Programme unique

EFFETS ESCOMPTES / PRODUITS	INDICATEURS CLES			VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU (USD)	DEPENSES (USD)
	INITIALES INDICATEURS	BASES	CIBLES 2019				
<p>Effet 1 : La paix et la stabilisation sont assurées à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions concernées et la promotion d'une coexistence pacifique et le respect des droits humains</p>	Nombre d'incidents de sécurité	722 (2014)	0	1098	UNDSS		
	Nombre de réfugiés/déplacés internes (désagregés par réfugié/PDI et par région)	- Réfugiés : 140,033 PDI : 126,249	A déterminer	Réfugiés : 140 129 PDI : 49 883 (chiffres de fin janvier)	CMP UNHCR		
	Nombre de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrées et liés à la situation sécuritaire au Mali (distinguer hommes, femmes, filles, garçons)	NA	0	225 (-Au moins 113 cas concernant des femmes ; -Au moins 57 cas concernant des enfants)	Base de données MINUSMA/HRD	13,139,293	8,533, 438
<p>Produit 1.1. Dialogue politique /médiation : Les mécanismes de dialogue politique et de médiation inclusifs sont améliorés à travers le renforcement des capacités techniques des institutions gouvernementales et des autres acteurs nationaux y compris les groupes armés</p>	Indicateur 1.1.1 Nombre d'institutions nationales publiques ou parapubliques ayant reçu un renforcement pour la gestion des conflits et la promotion de la paix et la réconciliation	0	10	3	UNESCO, MINUSMA/PAD, CAD		
	Indicateur 1.1.2 Nombre de réunions du CSA et de ses sous-comités en lien avec les accords de Paix.	0	48 (12 par an)	6	MINUSMA Médiation, SG Reports		
	Indicateur 1.1.3 Pourcentage de dialogue inclusif politique et communautaire avec participation des organisations de la société civile.	0	100% (suggestion TBC)	Mopti : 2 dialogues inclusifs ont eu lieu à Koro et à Mopti incluant tous les cercles de la région de Mopti. - Gao : 21 dialogues et forum intercommunautaires ont eu lieu dans la région de Gao en 2015. - Ménaka : 1 dialogues et forum intercommunautaires ont eu lieu dans la région de Ménaka en 2015.	MINUSMA/ Civ Affaires		

<p>Produit 1.2. Secteur de la sécurité :</p> <p>Le secteur de la sécurité est renforcé par la mise en œuvre de la politique nationale de la réforme du secteur de la sécurité, y compris la lutte contre les crimes transnationaux</p>	<p>Indicateur 1.2.1 Taux d'exécution des actions inscrites dans le Plan National RSS 2015-2019</p>	0	100%		MINUSMA SSR to confirm	
	<p>Indicateur 1.2.2 Nombre d'inspections par an effectuées par les institutions de contrôle sur les forces de Défense et de Sécurité</p>	0	20 (4 par an)		MINUSMA/SSR	
	<p>Indicateur 1.2.3 Proportion de plaintes contre les forces armées et de sécurité maliennes qui sont traitées à terme par le système de justice formel</p>	5%	50%			
	<p>Indicateur 1.2.4 Nombre des lois évaluées en vue de vérifier leur conformité avec les conventions internationales en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles additifs, le trafic de drogue, le terrorisme et la corruption.</p>	0	6	1.5	MINUSMA/SSR UNODC	
	<p>Indicateur 1.2.5 Nombre des structures spécialisées créées et formées en matière de police judiciaire pour faire face aux problèmes de la criminalité organisée transnational</p>	1 (Office central des stupéfiants)	3 (criminalité organisée, terrorisme, criminalité économique et financière)		MINUSMA JCS, UNPOL, UNMAS, UNODC, UNREC	
	<p>Indicateur 1.2.6 Les mécanismes de coopération internationale, en matière de lutte contre la criminalité transnationale, renforcés et harmonisés avec l'implication de tous les services de sécurité concernés à savoir la police, la gendarmerie nationale et la douane.</p>	1 (police)	2 (gendarmerie et douanes)		MINUSMA/ SSR, UNPOL	

<p>Produit 1.3. DDR/Réinsertion : Les capacités techniques, logistiques et institutionnelles de la Commission nationale de DDR et des acteurs concernés sont renforcées pour la mise en œuvre d'une démobilisation et d'une réinsertion inclusive (ex-combattants, milices et groupes d'auto-défense, communautés et groupes vulnérables, notamment les enfants)</p>	<p>Indicateur 1.3.1.1 : Nombre d'ex combattants cantonnés</p>	0		à préciser après les négociations	N/A	MINUSMA DDR	
	<p>Indicateur 1.3.2 : Nombre d'ex éléments des groupes armés, personnes associées (y compris femmes, hommes, enfants, handicapés, et membres des communautés) ayant été enregistrés et ayant bénéficié des projets de Réinsertion</p>	0		à préciser après les négociations	N/A	MINUSMA DDR	
	<p>Indicateur 1.3.3 : Nombre de sites de cantonnement construits/réhabilités</p>	1		à préciser après les négociations	N/A	MINUSMA/DDR	
	<p>Indicateur 1.3.4 : Nombre de femmes prises en compte dans les programmes spécifiques de réhabilitation</p>	0		à préciser après les négociations	N/A	MINUSMA/DDR, WPA	
	<p>Indicateur 1.3.5 : % d'ex combattant étrangers et dépendants rapatriés</p>	0		100%	N/A	MINUSMA/DDR	
	<p>Indicateur 1.3.6 : Nombre d'enfants associés aux groupes armés relâchés et réunis avec leurs familles</p>	25		Aucun enfant n'associe aux groupes armes	8	MINUSMA/CPU UNICEF	
	<p>Indicateur 1.4.1 : Nombre d'équipes/d'effectifs des FDSM formés et équipés</p>	2 équipes de 6 membres ;		12 équipes de 6 membres	Une équipe de 6 membres formés et équipés.	UNMAS	
	<p>Indicateur 1.4.2 : Nombre interventions des équipes FSDM sur terrain</p>	0		1 000 (200 par an)	NA	UNMAS	
	<p>Indicateur 1.4.3 : Nombre de personnes ayant reçu une éducation au risque</p>	228 959		600 000	401.454	UNMAS/UNICEF	
	<p>Produit 1.4 : réduction des risques explosifs : Les risques explosifs sont réduits à travers une capacité nationale et communautaire renforcée.</p>						

EFFETS ESCOMPTES / PRODUITS	INDICATEURS CLES		VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU (USD)	DEPENSES (USD)	
	INTITULES INDICATEURS	BASES					CIBLES 2019
Effet 2 : D'ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l'éducation pour la paix.	% de conflits qui ont utilisé les mécanismes locaux de dialogue et de résolution de conflits	A déterminer	A déterminer	MINUSMA/ Civ Affaires	6,441,365	5,441,262	
	% de bénéficiaires qui croient que leurs communautés sont mieux outillées à gérer le conflit	A déterminer	A déterminer	MINUSMA/Enquêtes S&R			
	% de personnes retournées dans les communautés cibles qui sont restés dans ces communautés	A déterminer par UNHCR	A déterminer par UNHCR	UNHCR			
Produit 2.1. Justice transitionnelle : Les capacités techniques des institutions en charge du processus de réconciliation et de justice transitionnelle et de la société civile sont renforcées pour promouvoir la réconciliation, le droit à la vérité, à la justice et à la réparation des victimes, y compris les femmes	Indicateur 2.1.1 : Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en œuvre par les membres de la CVJR	0	4	7			
	Indicateur 2.1.2 : % des cas investigués par la CVJR par rapport au nombre de cas de plaintes déposés.	0	50%	0	MINUSMA Droits de l'Homme		
	Indicateur 2.1.3 : Nombre de recommandations émanant de la CVJR sur l'administration de la justice et la réduction de l'impunité sont exécutées selon des standards raisonnables	0	10	0	MINUSMA Droits de l'Homme		
	Indicateur 2.1.4 : Nombre de mesures des cas de réconciliation initiés par la CVJR qui sont mises en œuvre	0	10	0	MINUSMA Droits de l'Homme		
	Indicateur 2.1.5 : Nombre de structures de la société civile, incluant les organisations des femmes, qui participent au sein de la coalition pour la justice transitionnelle	5	10	77	MINUSMA Droits de l'Homme		
	Indicateur 2.1.6 : Nombre de recommandations émanant du rapport de la Commission internationale d'enquête mises en œuvre	0	10	0	MINUSMA Droits de l'Homme		
	Indicateur 2.2.1 : Nombre de Cercles ayant des mécanismes de dialogue intercommunautaire et intracommunautaire mis en place.	0	13 TBC avec Civ Affaires	8	Rapport partenaire DRC (MINUSMA/ Civ Affaires)		
	Indicateur 2.2.2 : Nombre de médiateurs et de médiatrices (communautaires issus de	0	200	0 en ce qui concerne CAD (cela a pu être assuré par	MINUSMA/Civ Affaires		

<p>la gestion des conflits communautaires, au renforcement de la cohésion sociale, et de créer les conditions de retour des réfugiés et déplacés</p>	<p>l'administration locale, de la société civile, et des communautés religieuses) formés en prévention/gestion des conflits à l'échelle communautaire</p> <p>Indicateur 2.2.3 : Nombre d'OSC et d'ONG nationales partenaires de la CVJR</p>	<p>6 sur 30</p>	<p>5 sur 15</p>	<p>d'autres divisions de la MINUSMA ou AFPs)</p>	<p>MINUSMA/ Droits de l'Homme</p>	
<p>Produit 2.3. Education à la culture de la paix :</p> <p>Les capacités techniques et matérielles des institutions (ministère de l'Education, Enseignement supérieur, syndicats d'élèves et d'enseignants) sont renforcées pour la promotion de l'éducation à la culture de la paix et droits de l'homme.</p>	<p>Indicateur 2.2.4 : Nombre d'antennes de la CVJR mises en place et fonctionnelles</p> <p>Indicateur 2.3.1 : Nombre d'enseignants formés sur le sujet de l'éducation à la culture de la paix</p> <p>Indicateur 2.3.2 : % d'écoles dotées d'un plan et d'un mécanisme de prévention et de gestion de conflits.</p> <p>Indicateur 2.2.3 : % de Comités de Gestion Scolaire (CGS) formés sur la gestion des conflits, la tolérance et la promotion de la paix.</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>06</p> <p>3 000</p> <p>80% des écoles fonctionnelles au Nord</p> <p>80% des CGS fonctionnels au Nord</p>	<p>6</p> <p>105</p>	<p>MINUSMA/ Droits de l'Homme</p> <p>UNESCO et UNICEF</p> <p>UNESCO et UNICEF</p> <p>UNESCO et UNICEF</p>	
<p>Produit 2.4. Patrimoine culturel : Le patrimoine culturel matériel et immatériel endommagé est réhabilité et des outils pour la promotion de la diversité et des expressions culturelles sont élaborés</p>	<p>Indicateur 2.4.1 : Nombre de ressources patrimoine culturel (sites du patrimoine, musées, bibliothèques de manuscrits) endommagé réhabilité</p>	<p>-14 mausolées détruits, -8 bibliothèques privées endommagées ; -3 mosquées classées patrimoine mondial endommagées</p> <p>15%</p> <p>0</p>	<p>-14 mausolées reconstruits ; -8 bibliothèques réhabilitées, -3 mosquées réhabilitées</p> <p>100%</p> <p>5</p>	<p>-14 mausolées reconstruits ; -8 bibliothèques réhabilitées,</p>	<p>UNESCO</p> <p>UNESCO, MINUSMA ECU</p> <p>TBC UNESCO</p>	

	<p>Indicateur 2.4.4 : % d'éléments du patrimoine culturel immatériel inventorié</p>	<p>5 éléments classés patrimoine mondial (quel %)</p>	<p>50% du patrimoine immatériel des régions de Tombouctou, Kidal, Gao et Mopti inventorié</p>	<p>acteurs locaux et nationaux en 2015</p>	<p>TBC UNESCO, MINUSMA ECU</p>		
--	--	---	---	--	--------------------------------	--	--

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES			VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES	CIBLES 2019				
<p>Effet 3 : <i>Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'Etat de droit</i></p> <p>Produit 3.1 : Les capacités de l'Assemblée Nationale et des Structures de contrôle des Finances publiques (Section des Comptes de la Cours Suprême) sont renforcées en vue d'améliorer la redevabilité dans la gestion des politiques publiques.</p>	Mo Ibrahim Index (Score)	50.7	55	48.7	2015 Ibrahim Index of African Governance	2.400.158	2.809.416
	% de la population qui supporte le processus démocratique	2014 (61%)		57%	INSTAT Oct. 2015 : Dynamique sur la Dynamique de la Gouvernance et sécurité au Mali		
	Nombre d'incidents de violation de droits de l'homme liés au conflit et les violations du droit international humanitaire	112	0	261	Rapport partenaire DRC 2015		
	Taux de participation générale aux élections y compris le taux de participation des femmes	Moins de 40%	+50 %	Pas eu d'élection en 2015			
	Taux de femmes candidates aux élections locales	16% (communales de 2009)	30%	Pas eu d'élection en 2015			
	% des ressources de budget de l'Etat transféré aux collectivités.	3,1 %	30 %	11%	Rapport d'activités UNCDF, Ministère de la décentralisation, division des collectivités.		
	Indicateur 3.1.1 : Nombre de propositions de loi soumises par l'Assemblée Nationale	0	5	0			
	Indicateur 3.1.2 : Nombre d'initiatives de contrôle de l'action gouvernementale prises par l'Assemblée Nationale.	2/an	4/an	0			
	Indicateur 3.1.3 : % des collectivités territoriales ayant fait l'objet d'un contrôle par la Section des Comptes de la Cours Suprême	2%	Au moins 30%	Aucun de résultat pour 2015			

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES			VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENDSES	
	INTITULES INDICATEURS	BASES	CIBLES 2019					
Produit 3.2 : Les capacités de l'Etat, des OGE et OSC sont renforcées en vue de l'amélioration de la crédibilité des processus électoraux et d'une plus grande participation, notamment des femmes et des jeunes.	Indicateur 3.2.1 : Nombre d'élections organisées avec un fichier électoral biométrique mis à jour	0	2 mises à jour	Pas eu de d'élection en 2015				
	Indicateur 3.2.2 : nombre d'OSC appuyées ayant mené des activités d'éducation civique en vue de l'amélioration de la participation citoyenne aux élections, notamment celle des femmes base : 107 en 2013 ; Cible : Au moins 107 en 2018	107	107	28 (26%)	Conventions de Financement signées avec les OSC partenaires			
	Indicateur 3.2.3 : Nombre d'assistances fournies à l'Etat malien, aux OGE (DGE, CENI)	3 types : (Appui logistique, assistances techniques ; Appui sécuritaire)	3 types (Appui logistique, assistances techniques ; Appui sécuritaire) ;	3 types (Appui logistique, assistances techniques ; Appui sécuritaire)	Rapports d'activités du PAPEM/PNUD, Division Electorale			
Produit 3.3 : Les stratégies et plans d'action disponibles sont opérationnalisés pour l'approfondissement de la décentralisation et la consolidation de la gouvernance locale.	Indicateur 3.3.1 : Nombre de régions qui disposent de contrats Plans/Projets signés et opérationnels avec l'Etat.	0	4 régions	2	Rapport d'activité du PNUD			
	Indicateur 3.3.2 : nombre de collectivités renforcées pour la gestion équitable des ressources financières et humaines des anciennes et nouvelles compétences transférées	10%	30%	11 compétences transférées - 11% Ressources transférées	Décret Ministériel, Rapport Annuel de la Direction Générale du Budget			
Produit 3.4 : Les capacités des institutions publiques (au niveau national, régional, sectoriel) pour la planification et la programmation axée sur l'évidence, le S&E et	Indicateur 3.4.1 # (ou %) de politiques, stratégies, plans, budgets clés appuyés par l'UNDAF+ qui sont équitables et axés sur l'évidence.	A déterminer	A déterminer					
	Indicateur 3.4.2 : Nombre d'unités/services de planification/ S&E/statistiques avec une capacité technique renforcées pour la collecte, analyse, et utilisation des données désagrégées	5	12 (y inclut Instat, DNP, Services décentralisés)	12	Sector Management Information System (UNICEF)			

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES			VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENDSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES	CIBLES 2019				
la production des données statistiques comparables et désagrégés sont renforcées	Indicateur 3.4.3 Un compendium national des indicateurs effet et processus standardisé [TBD]	A déterminer	A déterminer				
	Indicateur 3.4.4 # des enquêtes et études clés menées avec un rapport final publié sur les thématiques prioritaires appuyés par cet UNDAF+	A déterminer	A déterminer				
Produit 3.5 : Les capacités des organisations de la société civile et des médias sont renforcées en vue d'améliorer le contrôle citoyen, la redevabilité des institutions et la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique.	Indicateur 3.5.1 : Nombre des structures faitières et plateformes de la société civile ayant bénéficié de renforcement des capacités sur les techniques de contrôle citoyen.	20	62	55 (89%)	Rapport d'activité du PNUD		
	Indicateur 3.5.2 : Nombre d'initiatives entreprises par des structures faitières et plateformes pour influencer les systèmes de gouvernance et les politiques publiques prenant en compte l'équité et l'égalité du genre.	0	5 (soit 1/an)	5	Rapport de mise en œuvre de la Plateforme		
	Indicateur 3.5.3 : Nombre d'émissions, articles, publications en rapport avec le contrôle citoyen	0	10 (soit 2 rapports/an sur différents sujets en rapport avec la gouvernance)	Aucune donnée trouvée			
Produit 3.6 : Le fonctionnement des Institutions judiciaires et pénitentiaires et des organes de lutte contre l'impunité est amélioré sur toute l'étendue du territoire national dans un cadre juridique réformé conforme aux	Indicateurs 3.6.1 : Nombre de Cours et tribunaux des régions affectées par la crise ayant repris toutes leurs activités (Gao, Tombouctou, Kidal et 3 cercles de Mopti)	5	13	7	Rapport du PNUD, JUSTICE CORRECTION DE LA MINUSMA, MINISTERE DE LA JUSTICE		
	Indicateurs 3.6.2 : Nombre de prisons des régions affectées par la crise ayant repris toutes leurs activités (Gao, Tombouctou, Kidal et 3 cercles de Mopti)	5	15	6	Rapport du PNUD, JUSTICE CORRECTION DE LA MINUSMA,		

EFFETS ESCOMPTES / PRODUITS	INDICATEURS CLES			VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES	CIBLES 2019				
principes de l'Etat de droit					MINISTERE DE LA JUSTICE		
Produit 3.7 : Les mécanismes nationaux formels et informels de promotion et de protection des droits Humains disposent des capacités institutionnelles et techniques pour mieux accomplir leurs missions en conformité avec les standards internationaux.	Indicateurs 3.7.1 Nombre de rapports périodiques conformes aux standards produits et soumis aux organes des Traités and Conseil de Droit de l'Homme	0	3				
	Indicateurs 3.7.2 Nombre de rapports alternatifs produits et soumis aux organes des Traités et Conseil de Droit de l'Homme par les organisations de la société civile	0	3				
	Indicateur 3.7.3 Nombre de lois spécifiques aux droits des femmes et des enfants qui sont en conformité avec les standards internationaux.	0/5	5/5				

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES		CIBLES 2019	VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES					
Effet 4 : D'ici 2019, les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les SSB de qualité	Prévalence contraceptive.	10 % (EDS-M V 2012);	15 %	16%	MICS Mali 2015	80 113 805	58 894 928
	Prévalence de l'excision chez les femmes âgées de 15 à 49 ans	91% (EDSM V 2012).	65%]	83%	MICS Mali 2015		
	Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié ;	56% (2013);	65%	44% (sans les matrones) 60% (avec les matrones)	MICS Mali 2015		
	Prévalence du mariage précoce (jeunes filles de moins de 18 ans) dans les localités d'intervention.	60,8 (MICS 2010)	58 %	52%	MICS Mali 2015		
	Prévalence de la malnutrition chronique.	28%	23%	30%	MICS Mali 2015		
	Taux de couverture en ARV chez les adultes et enfants infectés par le VIH	30,6% (adulte) en 2014 77,3% (enfant) en 2014	90% (adulte) 85% (enfant)	43%	Rapport 2015 de la CSLS		
	Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 15 à 19 ans.	0,8%	0,6%				
	Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 20 à 24 ans.						
	Taux d'achèvement du primaire	59% (MICS 2010)	70%	48%	MICS Mali 2015		
	Taux de Préscolarisation (taux brut)	3,6%	10%	5%			
Taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les Garçons F : 69.2 %)	80,1%	85%					

<p>Produit 4.1 : Les femmes, enfants et jeunes, en particulier les plus vulnérables utilisent un paquet intégré de services de santé de qualité</p>	Taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les Filles	55%	85%				
	Taux brut de scolarisation au primaire des Garçons,	76.4%	90%		76,8%	EMOP 2015	
	Taux brut de scolarisation au primaire des Filles	64%	90%		71,1		
	Taux brut net de scolarisation au primaire des Garçons,	57% (EMOP 2014)	90%		59,2%	EMOP 2015	
	Taux net de scolarisation au primaire des Filles	53,6% (EMOP 2014)	90%		55,2%		
	Indicateur 1.1 Taux de couverture vaccinale en Penta valent 3 chez les enfants de 12-23 mois (identification district les plus faibles UNICEF/OMS)	74%	90%		56%	MICS Mali 2015	
	Indicateur 1.2 : Taux d'utilisation des services curatifs.	0.35 nouveau cas/an/habitant en 2013	0.40 nc/hbt/an		0,38 nc/hbt/an	SLISS	
	Indicateur 1.3 : % de CSCOM offrant les services de SONUB	7%	30%		95% (1240/1306)	SLISS	
	Indicateur 1.4 : % de besoins non satisfaits en contraception ;	26 % (2013)	23 %		16%	MICS Mali 2015	
	Indicateur 1.5 : Proportion de services de PF n'ayant pas connu de rupture de stock durant les six derniers mois	23,3% (Adolescentes)	20% (Adolescentes)		31%		
	Indicateur 1.6 : Taux de rupture de stock de médicament du panier commun	57%	90%				
		30,5 % (2013);	10%		Niveau CSCOM : 65% Niveau CSRef. : 67%		

	Indicateur 1.7 : Pourcentage de districts ciblés mettant en œuvre la CPS (Chimio prévention du paludisme saisonnier) contre le paludisme	39%	100 %	100%	Rapport du PNL	
	Indicateur 1.8 : pourcentage de structures sanitaires assurant la surveillance des facteurs de risque de maladies non transmissibles.	5%	30%			
	Indicateur 1.9 : Taux de couverture en VAR :	81 % (2013)	90% (désagrégation F/G)	F : 61 G : 61	MICS Mali 2015	
	Indicateur 1.10 : % de structures de santé mettant en œuvre le paquet minimum WASH	0%	25%			
	Indicateur 1.11 : Proportion de la population exposée au ver de Guinée	39%	0%	24,5%	Programme d'Eradication du Ver de Guinée /OMS	
Produit 4.2: Les populations, en particulier les plus vulnérables ont accès à des services de qualité de prévention et de prise en charge du VIH et du Sida.	Indicateur 2.1 : Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans connaissant les moyens de prévention de la transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus.	Homme 33% Femme 23.7%	Homme 40% Femme 33%	32% 19%	MICS Mali 2015	
	Indicateur 2.3 : Taux de couverture en PTME (% de femmes enceintes séropositives attendues et leurs enfants qui reçoivent les ARV pour réduire la transmission mère enfant du VIH).	28,9% (2014)	90%		33%	Rapport 2015 de la CSLS
Produit 4.3 Les mères et les enfants, particulièrement les plus vulnérables ou affectées	Indicateur 3.1 urcentage d'enfants souffrant de la malnutrition pris en charge dans les centres nutritionnels	57% 2013	80%	70%	PAM	
	Indicateur 3.2 : prévalence de l'insuffisance pondérale	19%	10%	25%	MICS Mali 2015	

par les crises alimentaires et nutritionnelle, bénéficient d'un paquet complet d'interventions nutritionnelles au niveau des communautés et des services	Indicateur 3.3 : Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6-59 mois	12.7% EDMS V	8%	13.5%	MICS Mali 2015	
	Indicateur 3.4 : Proportion de femme ayant un IMC <18,5]	5.3%	4.1%	8.4%	SMART 2015	
Produit 4.4 : Les enfants d'âge préscolaires et scolaires et les jeunes, particulièrement les plus vulnérables ont accès à une éducation de base de qualité	Indicateur 4.1 Nombre de garçons et de filles non scolarisés et déscolarisés bénéficiant d'opportunités d'intégration dans l'enseignement formel ou d'opportunités d'alphabetisation/formation professionnelle.	1 200,000	600,000			
	Indicateur 4.2 Taux de transition primaire secondaire	77% (MICS Mali 2015)	??			
	Indicateur 4.3 Nombre/Pourcentage d'écoles appliquant les normes et les standards d'un enseignement de qualité	7% = 900 écoles	20% = 2,500 écoles			
	Indicateur 4.4 Pourcentage de garçons et de filles affectés par des situations d'urgence bénéficiant d'un accès continu à une éducation de qualité G/F:	-G/F : N/D -Total : 80%	-G/F : 100% -100%			
Produit 4.5 Les groupes vulnérables (jeunes filles, garçons et femmes) bénéficient de protection et de prise en charge adéquate contre les violences, abus et exploitation	Indicateur 5.1 Nombre de victimes de viols déclarés prises en charge	626	Non déterminé	222	Rapport UNFPA	
	Indicateur 5.2 : Taux d'enregistrement des naissances	81% (MICS 2010)	86%	87%	MICS Mali 2015	
	Indicateur 5.3 : Proportion des filles mariées avant 15 /18 ans	-Avant 15 ans : 20% -Avant 18ans : 50%	-Avant 15 ans : 17% 18% -Avant 18ans : 48%			MICS Mali 2015

	<p>Indicateur 5.4 : Taux de prévalence des Mutilations Génitales Féminines chez les tranches d'âge (0-14ans ; et 15-49ans)</p>	<p>15-49 ans : 91% 0-14ans : 69%</p>	<p>15-49 ans : 86% 0-14 ans : 64%</p>	<p>83% 76%</p>	<p>MICS Mali 2015</p>	
	<p>Indicateur 5.5 : Nombre de survivant(e)s de VBG prises en charge médicale, psychosociale, légale] (désagrégation par type d'appui)</p>	<p>3542 Aide légale : 31</p>	<p>12000 Aide légale : AD</p>	<p>7606 Prise en charge médicale : 4604 Soutien psychosociale : 1207 Assistance juridique : 195 Soutiens accès aux moyens de subsistance : 90 Hébergement : 36 Sureté et Sécurité : 13</p>	<p>Rapport UNFPA 2015</p>	
	<p>Indicateur 5.6 Nombre de législation spécifique adoptée sur les VBG</p>	<p>0</p>	<p>1</p>			
<p>Produit 4.6: Les groupes vulnérables bénéficient de services de protection sociale adéquate</p>	<p>Indicateur 6.1 : Existence d'un cadre politique et juridique de protection sociale réformé (Non /Oui)</p>	<p>Cadre politique et juridique non réformé</p>	<p>Disponibilité d'un cadre politique et juridique réformé</p>			
	<p>Indicateur 6.2 ; Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé</p>	<p>4% 2012</p>	<p>5%</p>			
	<p>Indicateur 6.3 : Nombre de ménages vulnérables bénéficiant d'un transfert monétaire</p>	<p>4761</p>	<p>122 000</p>	<p>861</p>	<p>Rapport UNHCR</p>	

EFFETS ESCOMPTES / PRODUITS	INDICATEURS CLES		CIBLES 2019	VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES					
Effet 5 : Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté	Taux d'insécurité alimentaire	24,4%	14%	24%	Rapport de l'enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ESAN), Sept 2015.	1, 188,641	1, 188,641
	Taux de chômage	10% (population en âge de travailler)	5 %	9,6%	Rapport Santé, emploi sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages oct. – déc. 2015 INSTAT INSTAT/Décembre 2015		
Produit 5.1 : Les populations défavorisées et les exploitations familiales bénéficient de compétences techniques, de moyens et d'activités génératrices de revenus pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Taux de croissance économique	1,7% (2013)	7%	5%	INSTAT/Décembre 2015	1, 188,641	1, 188,641
	Taux de pauvreté	43,6%	21%	47,1%	INSTAT/Décembre 2015		
Produit 5.2 : Les structures étatiques, le secteur privé, la diaspora et	Indicateur 1.1 Nombre de femmes et d'enfants ayant bénéficié d'assistance alimentaire par rapport à la population totale affectée par l'insécurité alimentaire	1,23 millions (2013)	600 000	62% (1 637 000 / 2 640 000)	TDB OCHA Déc. 2015	1, 188,641	1, 188,641
	Indicateur 1.2 Nombre de bénéficiaires de projets d'AGR opérationnalisés dans les zones affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	5 331	10 000	63 204	-Rapport FAO 2015 -Rapport annuel 2015 du Projet d'Appui au Relèvement dans le Faguibine/PNUOD		
Produit 5.2 : Les structures étatiques, le secteur privé, la diaspora et	Indicateur 2.1 Une instance nationale (CSP, CPI) de pilotage du dialogue public-privé opérationnalisée	0	1	1	Cellule Technique des Reformes du Cadre des Affaires (CTRCA)	1, 188,641	1, 188,641

EFFETS ESCOMPTÉS / PRODUITS	INDICATEURS CLES		CIBLES 2019	VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES					
la société civile disposent de compétences techniques et de moyens pour améliorer les capacités productives et commerciales pour impulser une croissance verte et inclusive	Indicateur 2.2 Nombre de réformes de l'environnement des affaires appuyées	0	5	1	CREDD ; conduite du changement		
	Indicateur 2.3 La stratégie de croissance accélérée opérationnalisée	0	1	0			
	Indicateur 2.4 Nombre de structures publiques-privés ayant développé des plans en vue d'une croissance verte et inclusive	2	3	1	-AEDD 2015 (CPDN) -Rapport annuel 2015 du Projet de la 3 ^{ème} Communication Nationale du Mali/PNUD		
	Indicateur 2.5 Nombre de chaînes de valeur dans l'agroalimentaire développées	4	A déterminer	11	Rapports annuels ONU Femme, FAO		
	Indicateur 2.6 Volume d'exportations des produits non traditionnels (y inclus mangue, karité)	24,697 T/mangues (2013)	35000 T mangues	38 800 T mangues	Rapport 2015 projet cadre intégré du PNUD		
	Indicateur 3.1 Nombre d'emplois générés pour les jeunes et les femmes dans les zones affectées par la crise	0	500	1900	Rapports annuels FAO, PNUD		
Produit 5.3 La mise en œuvre des politiques nationales de création d'emplois et d'entreprenariat féminin favorise une meilleure insertion socio-économique des jeunes et des femmes.	Indicateur 3.2 Nombre de femmes et de jeunes ayant bénéficié de l'appui financier des Structures de financements décentralisés (SFD)	A déterminer	A déterminer	3660 femmes 144h	Rapport annuel FAO		
	Indicateur 4.1 Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée	67%	-82% urbain/ -rural à déterminer	93% 63%	Rapport MICS 2015		
Produit 5.4 : Les populations vulnérables bénéficient d'un meilleur cadre de vie à travers un accès durable à l'eau et un assainissement adéquat	Indicateur 4.2 Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures sanitaires améliorées	22%	- 40% urbain - rural à déterminer	53% 28%	Rapport MICS 2015		

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES		CIBLES 2019	VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES					
Produit 5.5 : La résilience des populations face aux changements climatiques est renforcée par la mise en œuvre des politiques de promotion de l'utilisation accrue des énergies nouvelles et renouvelables, l'efficacité énergétique par des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes	Indicateur 4.3 Pourcentage de la population ayant recours à la défécation à l'air libre	13% (2013)	5%	10%	Rapport JMP (Joint Monitoring Program) DNACPN 2015		
	Indicateur 4.4 : % de collecte et de traitement des déchets solides pour Bamako ;	45% (2006)	50%				
	Indicateur 4.5 : % de ménages à Bamako disposant d'un contenant pour les déchets solides Base : Cible :	12% (2006)	20 %				
	Indicateur 4.6 : % de ménages disposant d'un contenant pour les déchets solides dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal	0	4%				
	Indicateur 5.1 % des énergies renouvelables utilisées dans la consommation nationale d'énergie ;	5% (2009)	10%	6%	Rapport annuel 2015 Direction Nationale de l'Energie		
	Indicateur 5.2 Nombre de villages bénéficiaires de technologies d'énergie solaire	100 (2011)	200	120	-Rapport annuel 2015 AER -Rapport annuel 2015 du Projet de Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables pour l'Avancement de la Femme/PNUD		
	Indicateur 5.3 % des producteurs agricoles utilisant des variétés adaptées aux changements climatiques	30% (2014),	35%	80%	Rapport annuel FAO, PNUD 2015		
	Indicateur 5.4 % producteurs agricoles utilisant des techniques de maîtrise et de gestion d'eau et/ou des techniques de gestion durable des terres.	15%,	20%	80%	-Rapport annuel 2015 FAO -Rapport annuel 2015 de Projet		

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES		CIBLES 2019	VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES					
Produit 5.6 : Les populations et les autres acteurs affectés par la désertification et la déforestation bénéficient de capacités accrues pour gérer de manière durable les ressources naturelles et protéger la biodiversité et les écosystèmes					Renforcement de la Résilience aux Changements Climatiques dans le secteur agricole/PNUD -Rapport annuel 2015 du Projet de Gestion Durable des Terres/PNUD		
	Indicateur 5.5 La plateforme de gestion des catastrophes opérationnalisée	0	1	1	Rapport annuel 2015 Direction générale de la protection civile (GDPC)		
	Indicateur 5.6 Nombre de politiques et plans sectoriels ayant intégré la Réduction des Risques de Catastrophes :	0	2	0			
	Indicateur 5.7 Nombre de comités communaux et locaux de RRC mis en place et opérationnels	0	15	0	Rapport annuel 2015 Direction générale de la protection civile		
	Indicateur 6.1 Superficie des aires protégées	100000 ha en 2010	131220 ha	100 000 ha en 2015	-Rapport annuel 2015 Projet ERSAP / PNUD -Rapport annuel 2015 DNEFI		
	Indicateur 6.2 Bilan des émissions/absorptions de gaz à effet de serre dans le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie (Giga grammes de CO2)	-42,318	-65,646	-216152 KTeq en 2015	Rapport annuel 2015 AEDD (Document CPDN Mali 2015) Rapport annuel 2015 Projet 3 ^{ème} Communication		

EFFETS ESCOMPTEES / PRODUITS	INDICATEURS CLES		CIBLES 2019	VALEUR DE L'INDICATEUR A FIN 2015	SOURCES DE VERIFICATION	BUDGET PREVU	DEPENSES
	INTITULES INDICATEURS	BASES					
					Nationale du Mali/PNUD		
	Indicateur 6.3 Nombre de projets mis en oeuvre à travers le Fonds Climat Mali	3	25	0	Rapport annuel 2015 Projet Fonds Climat du Mali/PNUD		